

【表紙】

【提出書類】	半期報告書
【提出先】	関東財務局長
【提出日】	2026年9月29日
【計算期間】	第23期中（自 2026年1月1日 至 2026年6月30日）
【ファンド名】	ビー・エヌ・ピー・パリバ・アクションリア・モンド (BNP PARIBAS Actionnariat Monde)
【発行者名】	ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ (BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe)
【代表者の役職氏名】	最高経営責任者 (CEO) サンドロ・ピエール (Sandro Pierri)
【本店の所在の場所】	フランス共和国 パリ市75009、オスマン大通り1番 (1, boulevard Haussmann, 75009 Paris, France)
【代理人の氏名又は名称】	弁護士 柴 田 弘 典
【代理人の住所又は所在地】	東京都千代田区大手町一丁目1番1号 大手町パークビルディング アンダーソン・毛利・友常法律事務所外国法共同事業
【事務連絡者氏名】	弁護士 下 田 真 央 弁護士 山 本 浩 子
【連絡場所】	東京都千代田区大手町一丁目1番1号 大手町パークビルディング アンダーソン・毛利・友常法律事務所外国法共同事業
【電話番号】	03-6775-1000
【縦覧に供する場所】	該当なし

(注)

- (1) ユーロ貨の円貨換算は、2026年8月31日現在の株式会社三菱UFJ銀行の対顧客電信直物売買相場の仲値（1ユーロ＝185.50円）による。
- (2) 本ファンドの受益証券は、ユーロ建てのため、本書中の金額表示は別段の記載がない限りユーロをもって行う。
- (3) 本書の中で金額及び比率を表示する場合に、四捨五入した数字を記載することがある。従って、合計の数字が一致しない場合がある。また、円貨への換算は、本書の中でそれに対応する数字につき所定の換算率で単純計算のうえ、四捨五入した数字を記載することがある。従って、本書中の同一情報につき異なった円貨表示がなされている場合もある。
- (4) 本書において「本ファンド」とは、ビー・エヌ・ピー・パリバ・アクションリア・モンド（BNP PARIBAS Actionnariat Monde）を意味し、「ESOPADファンド」とは、ビー・エヌ・ピー・パリバ配当累積型従業員持株プラン（BNP PARIBAS ESOPAD）を意味する。

1 【ファンドの運用状況】

(1) 【投資状況】

ESOPADファンド

2026年7月31日現在

投資資産 の種類	投資地域	時価合計 (ユーロ)	時価合計 (円)	投資比率 (%)
株式	フランス	256,244,035.62	47,533,268,608	99.925

(2) 【運用実績】

① 【純資産の推移】

ESOPADファンド

2026年8月6日現在、同年7月31日以前12ヶ月以内における各月末におけるESOPADファンドの純資産の推移は次のとおりである。

	純資産総額		1単位当たりの純資産額	
	ユーロ	円	ユーロ	円
2025年8月29日	185,069,255.33	34,330,346,864	76.8116	14,249
2025年9月30日	191,803,968.08	35,579,636,079	77.2962	14,338
2025年10月31日	166,141,640.88	30,819,274,383	67.0416	12,436
2025年11月28日	182,376,843.25	33,830,904,423	73.6656	13,665
2025年12月31日	199,346,831.96	36,978,837,329	80.7563	14,980
2026年1月30日	220,019,624.14	40,813,640,278	91.1514	16,909
2026年2月27日	224,813,065.65	41,702,823,678	95.4430	17,705
2026年3月31日	190,243,010.20	35,290,078,392	80.9525	15,017
2026年4月30日	208,948,287.99	38,759,907,422	89.1821	16,543
2026年5月29日	223,192,096.63	41,402,133,925	92.8923	17,232
2026年6月30日	240,468,668.62	44,606,938,029	102.0735	18,935
2026年7月31日	256,244,035.62	47,533,268,608	109.5816	20,327

② 【分配の推移】

ESOPADファンド

該当なし

③ 【収益率の推移】

ESOPADファンド

期間	収益率（％）
2025年8月1日から 2026年7月31日まで	36.9127

（注）収益率(%) = $100 \times (a - b) / b$

a = 2026年7月31日現在の1単位当たりの純資産額

b = 2025年7月31日現在の1単位当たりの純資産額

2 【販売及び買戻しの実績】

ESOPADファンド

	発行受益証券総数（単位）	償還受益証券総数（単位）
2025年8月1日から 2026年7月31日まで	0 （本邦内：0）	293,862.6996 （本邦内：13,817.3006）

3 【ファンドの経理状況】

ESOPADファンド

- a. 以下に記載されているESOPADファンドの中間財務書類は、円貨換算額を除き、「特定有価証券の内容等の開示に関する内閣府令」（平成5年大蔵省令第22号）に基づき、フランスにおける諸法令に準拠して作成された原文の財務書類の日本語訳である。
- b. 以下に記載されているESOPADファンドの中間財務書類は、「財務諸表等の用語、様式及び作成方法に関する規則」（昭和38年大蔵省令第59号）第328条第5項ただし書の規定の適用を受けている。
上記財務書類は、フランスにおける独立監査人の監査を受けていない。
- c. ESOPADファンドの原文の財務書類は、ユーロ貨で表示されている。日本語訳の財務書類には、主要な金額について円貨換算額が併記されている。円貨換算額は、2026年8月31日現在の株式会社三菱UFJ銀行における対顧客電信直物売買相場の仲値、1ユーロ＝185.50円の為替レートで換算されている。なお、千円未満の金額は四捨五入されている。

(1) 【資産及び負債の状況】

貸借対照表

BNP PARIBAS ESOPAD 資産	2025年6月30日現在		BNP PARIBAS ESOPAD 負債及び資本	2025年6月30日現在	
	ユーロ	千円		ユーロ	千円
有価証券			資本		
BNP パリバ(金融商品 -分類3)	190,658,960.64	35,367,237	資本金(分類1)	136,527,893.64	25,325,924
			当期純利益(損益-分 類7)	71,182,784.16	13,204,406
合計	190,658,960.64	35,367,237			
第三者勘定(分類4)			第三者勘定(分類4)	7.81	1
財務勘定(分類5)	142,849.46	26,499			
支出勘定(分類6)	16,908,875.51	3,136,596			
資産合計	207,710,685.61	38,530,332	負債及び資本合計	207,710,685.61	38,530,332

損益計算書

BNP PARIBAS ESOPAD	2025年6月30日に終了した6ヶ月	
	ユーロ	千円
金融取引による収益		
株式及び類似有価証券からの収益	11,368,681.80	2,108,890
受取利息	565.15	105
株式からのキャピタル・ゲイン	4,004,145.84	742,769
株式からの未実現キャピタル・ゲイン又はキャピタル・ロス	55,717,934.51	10,335,677
非流動的な未収金に係る調整	9.17	2
株式に係る調整	(98,799.78)	(18,327)
当会計年度に実現した未実現キャピタル・ゲイン又はキャピタル・ロスに係る調整	78,401.05	14,543
当会計年度の未実現キャピタル・ゲイン又はキャピタル・ロスに係る調整	111,846.42	20,748
合計 I	71,182,784.16	13,204,406
金融取引による費用		
株式に係る未実現キャピタル・ゲイン又はキャピタル・ロス	16,845,799.58	3,124,896
合計 II	16,845,799.58	3,124,896
ビー・エヌ・ピー・パリバが支払った管理報酬 * (引当金: 617,010)	63,075.93	11,701
当期利益修正 III	0.00	0
当期純利益 (I - II + III)	54,336,984.58	10,079,511

(*) ビー・エヌ・ピー・パリバが支払った管理報酬とはビー・エヌ・ピー・パリバがビー・エヌ・ピー・パリバアセットマネジメント・ヨーロッパに支払った費用を意味し、かかる数値は開示目的のみの情報であり、従って損益計算には含まれていない。

BALANCE			
BNP PARIBAS ESOPAD ACTIF	2025/6/30	BNP PARIBAS ESOPAD PASSIF	2025/6/30
Actions et Valeurs Assimilées		Capital	
BNP Paribas (Instrument financier - Classe 3)	190,658,960.64 €	Capital (Classe 1)	136,527,893.64 €
		Resultats (P&L - Classe 7)	71,182,784.16 €
Total I	190,658,960.64 €		
Tiers (Classes 4)		Tiers (Classes 4)	7.81 €
Comptes Financiers (Classe 5)	142,849.46 €		
Charges (Classe 6)	16,908,875.51 €		
Total Actif :	207,710,685.61 €	Total Passif :	207,710,685.61 €

Classification : Internal

Compte de Resultat	
BNP PARIBAS ESOPAD	2025/6/30
Produits sur opérations financières	
Produits sur actions et valeurs assimilées	11,368,681.80
Intérêts encaissés	565.15
Plus-value réalisée sur actions	4,004,145.84
Plus ou moins value latente sur actions	55,717,934.51
Régularisation créances non négociables	9.17
Régularisation sur actions	-98,799.78
Régularisation plus ou moins value latente réalisées ex en cours	78,401.05
Régularisation plus ou moins value latente exercice en cours	111,846.42
Total I	71,182,784.16
Charges sur opérations financières	
Plus ou moins value latente sur actions	16,845,799.58
Total II	16,845,799.58
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (provision : 617010)	* 63,075.93
Régularisation des revenus de l'exercice	0.00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	54,336,984.58

(*) Les frais de gestion, pris en charge par BNP Paribas et réglé au profit de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, sont donnés pour information et n'entrent pas en compte dans les calculs du résultat.

Classification : Internal

[次へ](#)

貸借対照表

BNP PARIBAS ESOPAD 資産	2026年6月30日現在		BNP PARIBAS ESOPAD 負債及び資本	2026年6月30日現在	
	ユーロ	千円		ユーロ	千円
有価証券			資本		
BNP パリバ(金融商品 -分類3)	240,232,769.30	44,563,179	資本金(分類1)	184,293,249.90	34,186,398
			当期純利益(損益-分 類7)	120,261,391.38	22,308,488
合計	240,232,769.30	44,563,179			
第三者勘定(分類4)	156,245.81	28,984	第三者勘定(分類4)		
財務勘定(分類5)	79,653.49	14,776			
支出勘定(分類6)	64,085,972.68	11,887,948			
資産合計	304,554,641.28	56,494,886	負債及び資本合計	304,554,641.28	56,494,886

損益計算書

BNP PARIBAS ESOPAD	2026年6月30日に終了した6ヶ月	
	ユーロ	千円
金融取引による収益		
費用に係る調整	209.72	39
株式及び類似有価証券からの収益	6,001,718.43	1,113,319
受取利息	749.41	139
株式からのキャピタル・ゲイン	6,912,008.38	1,282,178
株式からの未実現キャピタル・ゲイン又はキャピタル・ロス	109,036,250.53	20,226,224
非流動的な未収金に係る調整	(7.89)	(1)
株式に係る調整	(127,898.86)	(23,725)
当会計年度に実現した未実現キャピタル・ゲイン又はキャピタル・ロスに係る調整	(103,010.66)	(19,108)
当会計年度の未実現キャピタル・ゲイン又はキャピタル・ロスに係る調整	(1,458,627.68)	(270,575)
合計 I	120,261,391.38	22,308,488
金融取引による費用		
株式に係る未実現キャピタル・ゲイン又はキャピタル・ロス	64,063,455.61	11,883,771
合計 II	64,063,455.61	11,883,771
ビー・エヌ・ピー・パリバが支払った管理報酬 *	22,517.07	4,177
当期利益修正 III	0.00	0
当期純利益 (I - II + III)	56,197,935.77	10,424,717

(*) ビー・エヌ・ピー・パリバが支払った管理報酬とはビー・エヌ・ピー・パリバがビー・エヌ・ピー・パリバアセットマネジメント・ヨーロッパに支払った費用を意味し、かかる数値は開示目的のみの情報であり、従って損益計算には含まれていない。

BALANCE			
BNP PARIBAS ESOPAD ACTIF	2026/6/30	BNP PARIBAS ESOPAD PASSIF	2026/6/30
Actions et Valeurs Assimilées		Capital	
BNP Paribas (Instrument financier - Classe 3)	240,232,769.30 €	Capital (Classe 1)	184,293,249.90 €
		Resultats (P&L - Classe 7)	120,261,391.38 €
Total I	240,232,769.30 €		
Tiers (Classes 4)	156,245.81 €	Tiers (Classes 4)	
Comptes Financiers (Classe 5)	79,653.49 €		
Charges (Classe 6)	64,085,972.68 €		
Total Actif :	304,554,641.28 €	Total Passif :	304,554,641.28 €

Classification : Internal

Compte de Resultat	
BNP PARIBAS ESOPAD	2026/6/30
Produits sur opérations financières	
Régularisation charges	209.72
Produits sur actions et valeurs assimilées	6,001,718.43
Intérêts encaissés	749.41
Plus-value réalisée sur actions	6,912,008.38
Plus ou moins value latente sur actions	109,036,250.53
Régularisation créances non négociables	-7.89
Régularisation sur actions	-127,898.86
Régularisation plus ou moins value latente réalisées ex coarcs	-103,010.66
Régularisation plus ou moins value latente exercice en cours	-1,458,627.68
Total I	120,261,391.38
Charges sur opérations financières	
Plus ou moins value latente sur actions	64,063,455.61
Total II	64,063,455.61
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise	* 22,517.07
Régularisation des revenus de l'exercice	0.00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	56,197,935.77

(*) Les frais de gestion, pris en charge par BNP Paribas et réglé au profit de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, sont donnés pour information et n'entrent pas en compte dans les calculs du résultat.

Classification : Internal

(2) 【投資有価証券明細表等】

① 【投資株式明細表】

2026年6月30日現在

銘柄	株式数	時価単価 (ユーロ)	時価単価 (円)	時価合計 (ユーロ)	時価合計 (円)	投資 比率 (%)
ビー・エヌ・ ピー・パリバ	2,351,995	102.14	18,947	240,232,769.30	44,563,178,705	99.9019
		取得価額 単価 (ユーロ)	取得価額 単価 (円)	取得価額 合計 (ユーロ)	取得価額 合計 (円)	
		17.674	3,279	41,568,955.11	7,711,041,173	

② 【株式以外の投資有価証券明細表】

該当なし

③ 【投資不動産明細表】

該当なし

④ 【その他投資資産明細表】

該当なし

⑤ 【借入金明細表】

該当なし

4 【管理会社の概況】

(1) 【資本金の額】

管理会社であるビー・エヌ・ピー・パリバアセットマネジメント・ヨーロッパ（以下「管理会社」という。）の授權資本及び払込資本金は2026年7月21日現在170,573,424ユーロ（31,641,370,152円）である。

管理会社が発行する株式総数及び発行済株式総数は次のとおりである。

2026年7月21日現在	
発行する株式総数	10,660,839
発行済株式総数	10,660,839

(2) 【事業の内容及び営業の状況】

管理会社は、財政金融法第L.532-9条及び次条の適用を受けて資産を運用する会社である。主な事業内容は譲渡性のある証券を投資スキーム対象とする投資信託（Undertakings for Collective Investment Schemes in Transferable Securities）（以下「UCITS」という。）、オルタナティブ投資ファンド（以下「AIFs」という。）及び委託の管理運営を行うことである。具体的には、以下の事業を行う。

- ・ UCITS、AIFs又は委託の財務・事務及び会計上の管理を行う。AIFsは企業及び従業員貯蓄制度による出資を受けている。
- ・ とりわけ証券及びその他の金融資産に関して、投資のために調査を行い、サービスを提供し、助言を行う。
- ・ より一般的に、フランス国内外を問わず、また直接間接を問わず、全ての金融及び商業の業務を行う。

管理会社は、本ファンド資産については、管理及び財務業務を行う又は行わせる。

仲介機関の選定手続の概要：

管理会社と金融仲介機関との関係は、最高投資責任者及びリスク管理責任者の直属となる専任チームによって策定された一連の正式な手続に基づき管理されている。

規制市場、組織化された市場、又は店頭市場で取引される金融商品の取引における債務不履行のリスクを最小限に抑えるため、新たな取引関係については全て承認手続の対象となる。

取引相手方の選定方針において適用される基準は、以下のとおりである。すなわち、競争力のある仲介手数料及び価格の提示能力、請求の規模や性質を考慮した請求執行の迅速性、適切な決済・引渡し、あるいは管理会社の需要に沿ったサービスの提供に寄与するその他の定性的な基準である。

これらの各基準の加重は、対象となる投資手続の性質に依拠する。

管理会社は、本ファンド資産の保管業務を保管受託会社であるビー・エヌ・ピー・パリバに委託している。管理会社は、以下の投資信託の管理・運用を行っている。

2026年6月26日現在

ファンドの設立国	ファンド数	純資産総額 (ユーロ)	純資産総額 (円)
フランス	259	該当なし	該当なし
ドイツ	-	該当なし	該当なし
オーストラリア	-	該当なし	該当なし
バーレーン	-	該当なし	該当なし
ベルギー	45	該当なし	該当なし
ケイマン諸島	-	該当なし	該当なし
韓国	-	該当なし	該当なし
スペイン	-	該当なし	該当なし
香港	-	該当なし	該当なし
アイルランド	-	該当なし	該当なし
イタリア	-	該当なし	該当なし
日本	-	該当なし	該当なし
ルクセンブルク	236	該当なし	該当なし
モナコ	-	該当なし	該当なし
オランダ	3	該当なし	該当なし
スイス	-	該当なし	該当なし
英国	-	該当なし	該当なし
アメリカ合衆国	-	該当なし	該当なし
その他	-	該当なし	該当なし

ファンドの種類	ファンド数	純資産総額 (ユーロ)	純資産総額 (円)
株式投資型	186	該当なし	該当なし
債券投資型	120	該当なし	該当なし
バランス型	224	該当なし	該当なし
現金投資型	13	該当なし	該当なし
保証型	0	該当なし	該当なし

（注） 純資産額については、かかる値の算出が関連する監督官庁により義務付けられていないため、算出されていない。

(3) 【その他】

本書提出日前6ヶ月以内において、管理会社に重要な影響を及ぼした、又は及ぼすことが予想される訴訟事件はない。

5 【管理会社の経理の概況】

- a. 以下に記載されているファンドの管理会社であるビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ（以下「管理会社」という。）の財務書類は、円貨換算額を除き、「特定有価証券の内容等の開示に関する内閣府令」（平成5年大蔵省令第22号）に基づき、フランスにおける諸法令に準拠して作成された原文の財務書類の日本語訳である。

- b. 以下に記載されている管理会社の財務書類は、「財務諸表等の用語、様式及び作成方法に関する規則」（昭和38年大蔵省令第59号）第328条第5項ただし書の規定の適用を受けている。

上記財務書類は、フランスにおける独立監査人の監査を受けており、それぞれ別紙のとおり監査報告書を受領している。

なお、上記財務書類は、金融商品取引法施行令（昭和40年政令第321号）第35条の規定に基づく「財務諸表等の監査証明に関する内閣府令」（昭和32年大蔵省令第12号）の第1条の2の規定により、金融商品取引法第193条の2の規定に基づく監査は受けていない。

- c. 管理会社の原文の財務書類は、ユーロ貨で表示されている。日本語訳の財務書類には、主要な金額について円貨換算額が併記されている。円貨換算額は、2026年8月31日現在の株式会社三菱UFJ銀行の対顧客電信直物売買相場の仲値、1ユーロ＝185.50円の為替レートで換算されている。なお、1,000,000円未満の金額は四捨五入されている。

(1) 【資産及び負債の状況】

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

貸借対照表 ― 資産

資 産	当会計年度						前会計年度	
	総 額		減価償却累計額及び減損損失 累計額（控除）		純 額		純 額	
	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円
未払株式資本（Ⅰ）								
初期費用（Ⅱ）								
無形固定資産：								
施設利用権、特許権、 ライセンス、商標、製 造方法、ソフトウェア 並びにこれらの類似権 利及び資産	106.70	19,793	83.21	15,435	23.49	4,357	25.13	4,662
営業権	587.28	108,940	45.74	8,485	541.54	100,456	541.54	100,456
無形固定資産仮勘定及び 前渡金	22.11	4,101			22.11	4,101	17.46	3,239
有形固定資産：								
建物	3.12	579	0.13	24	2.99	555	1.98	367
その他の有形固定資産	4.56	846	3.44	638	1.13	210	0.60	111
有形固定資産仮勘定及び 前渡金	0.01	2			0.01	2		
金融固定資産（Ⅰ）：								
関係会社	1.31	243	0.04	7	1.27	236	0.90	167
関係会社に係る債権	0.02	4			0.02	4	0.02	4
その他の投資証券	107.01	19,850	18.33	3,400	88.69	16,452	0.67	124
貸付金	0.02	4			0.02	4		
その他の金融固定資産	0.15	28			0.15	28	0.00	0
固定資産合計（Ⅲ）	832.29	154,390	150.87	27,986	681.41	126,402	588.30	109,130
（Ⅰ）うち1年未満のもの								
棚卸資産及び仕掛品：								
前渡金	5.89	1,093			5.89	1,093	0.14	26
債権（Ⅱ）：								
営業債権及び関連債権	632.16	117,266	1.83	339	630.32	116,924	313.79	58,208
その他の債権	789.85	146,517			789.85	146,517	384.21	71,271
前払費用	8.72	1,618			8.72	1,618	5.85	1,085
市場性のある有価証券： （自己株式を含む）								
その他の有価証券	0.06	11			0.06	11	199.38	36,985
現金及び現金等価物	348.54	64,654			348.54	64,654	121.61	22,559
流動資産合計（Ⅳ）	1,785.22	331,158	1.83	339	1,783.38	330,817	1,024.98	190,134
債券発行費用（Ⅴ）								
債券償還プレミアム （Ⅵ）								
換算差額及び評価差額－ 資産（Ⅶ）	0.50	93			0.50	93	0.25	46
資産合計（Ⅰ＋Ⅱ＋Ⅲ＋ Ⅳ＋Ⅴ＋Ⅵ＋Ⅶ）	2,618.00	485,639	152.71	28,328	2,465.29	457,311	1,613.54	299,312
（Ⅱ）うち1年未満のもの								

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

貸借対照表 ― 負債及び株主資本

負 債	当会計年度		前会計年度	
	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円
資本金（うち支払済…）	170.57	31,641	170.57	31,641
株式発行、併合及び出資に伴うプレミアム	587.00	108,889	587.00	108,889
準備金：				
法定準備金	17.06	3,165	17.06	3,165
その他の準備金	0.36	67	0.15	28
未処分利益剰余金	253.47	47,019	46.28	8,585
当期純利益（損益）	381.37	70,744	164.70	30,552
株主資本合計（Ⅰ）	1,409.84	261,525	985.76	182,858
負債性引当金	11.58	2,148	11.20	2,078
費用性引当金	66.88	12,406	0.98	182
引当金合計（Ⅱ）	78.46	14,554	12.19	2,261
金融機関からの借入金	78.54	14,569	96.95	17,984
その他の借入金及び金融負債（2）	1.59	295	1.59	295
営業債務及び関連債務	541.00	100,356	310.98	57,687
未払法人税及び社会保険関連債務	277.63	51,500	142.50	26,434
固定資産購入関係債務	0.81	150	1.57	291
その他の債務	74.84	13,883	61.37	11,384
繰延収益	1.73	321		
負債合計（Ⅰ）（Ⅲ）	976.14	181,074	614.95	114,073
換算差額及び評価差額－負債（Ⅳ）	0.85	158	0.64	119
負債及び株主資本合計（Ⅰ＋Ⅱ＋Ⅲ＋Ⅳ）	2,465.29	457,311	1,613.54	299,312
(1) うち1年未満のもの（現時点の申込に関して受領した前渡金を除く）				
(2) うち利益参加型ローン				

(2) 【損益の状況】

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

損益計算書

損益計算書	当会計年度		前会計年度	
	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円
営業収益：				
売上収益	2,874.20	533,164	1,592.19	295,351
純売上収益総額	2,874.20	533,164	1,592.19	295,351
資本財	3.35	621	3.16	586
助成金	0.39	72	0.61	113
減価償却費、減損損失及び引当金の戻入	51.94	9,635	10.96	2,033
無形固定資産及び有形固定資産売却益	0.01	2		
その他の収益	1.10	204	0.12	22
営業収益合計（Ⅰ）	2,930.99	543,699	1,607.03	298,104
営業費用：				
その他外部購入費及び費用（Ⅰ）	1,934.27	358,807	1,089.93	202,182
税金及びその他類似支出額	37.00	6,864	21.69	4,023
給与	315.92	58,603	175.89	32,628
社会保険料	147.29	27,322	74.76	13,868
減価償却費及び減損損失：				
固定資産に関する減価償却費	12.93	2,399	12.87	2,387
流動資産に関する減価償却費	0.01	2		
引当金繰入額	46.26	8,581	9.49	1,760
売却した無形固定資産及び有形固定資産の帳簿価額	0.10	19		
その他の費用	2.79	518	7.73	1,434
営業費用合計（Ⅱ）	2,496.56	463,112	1,392.35	258,281
(Ⅰ)のうち：				
-動産リース料				
-不動産リース料				
1.営業利益（Ⅰ－Ⅱ）	434.43	80,587	214.68	39,823
共同事業損益の配分：				
利益配分又は損失移転（Ⅲ）				
既発生損失又は利益移転（Ⅳ）				
金融収益：				
株式投資（Ⅱ）	3.32	616	0.49	91
その他の有価証券及び固定資産に属する債権（Ⅱ）	10.97	2,035	3.42	634
その他の利息及び関連収益（Ⅱ）	16.61	3,081	25.44	4,719
減価償却費及び引当金の戻入益	0.87	161		
為替差益	1.76	326	0.72	134
金融固定資産の売却益	144.70	26,842		
売買目的有価証券及び現金同等物の売却純益			1.66	308
金融収益合計（Ⅴ）	178.23	33,062	31.74	5,888
金融費用：				
減価償却費、減損損失及び引当金繰入額	5.11	948	1.83	339
支払利息及び類似費用（Ⅲ）	2.50	464	5.02	931
為替差損	8.69	1,612	0.84	156
売却した金融固定資産の帳簿価額	61.54	11,416		
売買目的有価証券及び現金同等物の売却純損失			0.92	171
金融費用合計（Ⅵ）	77.84	14,439	8.62	1,599
2.金融利益（Ⅴ－Ⅵ）	100.38	18,620	23.12	4,289
3.通常の活動からの税引前利益（Ⅰ－Ⅱ＋Ⅲ－Ⅳ＋Ⅴ－Ⅵ）	534.81	99,207	237.80	44,112

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

損益計算書（続き）

損益計算書（続き）	当会計年度		前会計年度	
	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円
特別利益（Ⅶ）	8.54	1,584	0.01	2
特別損失（Ⅷ）	9.39	1,742	0.09	17
4.特別損益（Ⅶ－Ⅷ）	(0.85)	(158)	(0.08)	(15)
従業員利益分配金（Ⅸ）	23.37	4,335	13.49	2,502
法人税（Ⅹ）	129.22	23,970	59.54	11,045
収益合計（Ⅰ＋Ⅲ＋Ⅴ＋Ⅶ）	3,117.75	578,343	1,638.79	303,996
費用合計（Ⅱ＋Ⅳ＋Ⅵ＋Ⅷ＋Ⅸ＋Ⅹ）	2,736.38	507,598	1,474.08	273,442
当期純利益又は損失	381.37	70,744	164.70	30,552
（2）うち関連当事者に係る収益				
（3）うち関連当事者に係る受取利息				

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

会計の基準、規則及び方法

(1983年11月29日付勅令第83-1020号第7条、第21条、第24条のうち24-1条、24-2条及び24-3条)

貸借対照表及び損益計算書の別紙

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパはフランスの簡易株式会社（société par actions simplifiées）で資本金は170,573,424ユーロである。

会社所在地は、パリ市、オスマン大通り1番（75009）である。

主たる事業所の所在地は、ナンテール、ポール通り8番（92000）である。

従たる事業所の所在地は、パリ市、ハノーバー通り16番（75002）及びピュトー、ピラミッド広場6番、ラ・デファンス9番、マジュンガ・タワー（92800）である。

2025年12月31日に終了した会計年度の配分前の貸借対照表上の総売上高は、2,465,289,853ユーロである。

損益計算書は、当会計年度の利益が381,368,353ユーロであったことを示している。

当会計年度は2025年1月1日から2025年12月31日の12ヶ月間である。

当社の会計には、ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパの活動の他にウィーン（オーストリア）、ミラノ（イタリア）、フランクフルト（ドイツ）、アムステルダム（オランダ）、ブリュッセル（ベルギー）及びワルシャワ（ポーランド）にあるその支店の活動、ボゴタ（コロンビア）の駐在事務所の活動並びに買収されたアクサ・グループの事業体（アクサ・インベストメント・マネージャーズ・パリ及びその支店（オランダ、イタリア、スペイン、ルクセンブルク）並びにアクサ・インベストメント・マネージャーズ・セレクト・フランス）の活動も含まれている。

特段指定のない限り、数値は百万ユーロ単位で表示されている。

以下の別紙は年次財務書類の重要な一部を構成している。

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

1. 当会計年度のハイライト

1.1 経済的・地政学的な背景

2025年、世界経済は緩やかなペースで成長を続けた。

IMFの2026年1月の最新の推計によると、世界のGDP成長率は3.3%増加した（2024年と同水準）。

2026年、大きなペースの変化は見込まれていない。

ユーロ圏では、2025年も経済活動の回復が続いた。

成長率は、2024年の0.9%から1.5%に達した。この改善は、より緩和的な金融政策に支えられた内需の堅調さをとりわけ反映している。

2024年に全般的に低下した後、2025年には物価の動きは世界的に対照的となった。多くの先進国、とりわけユーロ圏では、インフレ率は中央銀行の目標である2%程度に近づき続けている。対照的に、米国や日本など他の国ではインフレ率は依然として高く、中国ではデフレのリスクが残っている。

長期金利は近年10年超ぶりの水準に達した。今後数年間、高い水準で推移する見込みである。

地政学的リスクは近年著しく増加している。ウクライナ戦争や中東の緊張は、事態が悪化すれば世界経済に重大なリスクをもたらす可能性が高い。

その他の緊張の火種、とりわけアジア（台湾）も注視する必要がある。

武力紛争に加え、いわゆる通常型でない戦闘（サイバー攻撃、妨害）及び制裁も何らかのショックをもたらす可能性がある。

地政学的緊張は、様々な経路を通じて世界経済に影響を及ぼす可能性がある。これらは、とりわけ原材料価格（エネルギー、食料）にショックをもたらしたり、直接的又はサプライチェーン（原材料、電子チップ）を通じて経済活動を混乱させたり、金融市場や経済主体の信頼を損なったりする可能性がある。従って、これらはインフレの上昇と経済活動の低下を同時にもたらし、中央銀行の活動を複雑にする可能性がある。

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

1.2 アクサ・リアル・エステート・インベストメント・マネージャーズ・エス・ジー・ピーからアクサ・リアル・エステート・インベストメント・マネージャーズへのアクサ・インベストメント・マネージャーズ・パリが保有する株式の譲渡

当会社グループの内部再編の一環として、2025年7月1日のBNPパリバ・カーディフによるアクサ・インベストメント・マネージャーズ及びその子会社の買収に続き、アクサ・インベストメント・マネージャーズ・パリは、2025年12月31日、アクサ・リアル・エステート・インベストメント・マネージャーズに対し、アクサ・リアル・エステート・インベストメント・マネージャーズ・エス・ジー・ピーの資本及び議決権の10.34%に相当する普通株式11,710株を出資した。この出資は一部会社分割スキームに基づいて行われたため、出資取引の対価としてアクサ・リアル・エステート・インベストメント・マネージャーズが発行した株式は、共通の株主であるアクサ・インベストメント・マネージャーズに直接配分された。

1.3 ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパによるアクサ・インベストメント・マネージャーズ・パリ及びアクサ・インベストメント・マネージャーズ・セレクト・フランスの吸収合併

当会計年度中、ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパは、BNPパリバ・カーディフによるアクサ・インベストメント・マネージャーズの買収に伴い、当会社グループの資産運用事業の再編の一環として実施された2件の合併に関与した。

これらの取引は、一方ではアクサ・インベストメント・マネージャーズ・パリを、他方ではアクサ・インベストメント・マネージャーズ・セレクト・フランスをビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパが吸収合併するというものであった。これらの取引は、吸収される会社の全ての資産及び負債が吸収会社へ移管される簡易合併となり、関係する事業体を清算することなく解散した。

この合併は、フランス商法第L.236-4条以下の規定に従い、2025年12月31日付で法的効力を生じ、会計上及び税務上は2025年1月1日付で遡及的効力を生じた。

会計上の観点から、これらの合併は共通支配下にある会社間で行われたため、合併及びこれに類する取引に関するANC規則2014-03に従い、正味簿価法により計上され、その結果、アクサ・インベストメント・マネージャーズ・パリ及びアクサ・インベストメント・マネージャーズ・セレクト・フランスの合併に係るビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパの繰越金はそれぞれ260.0百万ユーロ及び51.1百万ユーロ増加した。

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

消滅会社	法的性質	取引の目的	取引日	出資額				会社の自己資本の増加額	
				帳簿価額又は公正価値 (1)		出資総額		資本金	資本剰余金
				ユーロ	円	ユーロ	円		
アクサ・インベストメント・マネージャーズ・パリ	帳簿価額による合併	アクサ・インベストメント・マネージャーズ・パリのビー・エヌ・ピー・パリバアセットマネジメント・ヨーロッパへの合併	2025年12月31日（2025年1月1日付で遡及効果）	259,977,607	48,225,846,099	259,977,607	48,225,846,099	-	-
アクサ・インベストメント・マネージャーズ・セレクト・フランス	帳簿価額による合併	アクサ・インベストメント・マネージャーズ・セレクト・フランスのビー・エヌ・ピー・パリバアセットマネジメント・ヨーロッパへの合併	2025年12月31日（2025年1月1日付で遡及効果）	51,134,481	9,485,446,226	51,134,481	9,485,446,226	-	-

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

1.4 イタリア支店の会計監査通知

アクサ・インベストメント・マネージャーズ・パリのイタリア支店（アクサ・インベストメント・マネージャーズ・イタリアの権利及び義務を承継）は、2024年7月25日、2020年度の法人税（IRES及びIRAP）及び付加価値税に関する会計監査通知をイタリア税務当局から受領した。この監査は2019年度及び2021年度にも拡大された。2025年11月13日、イタリア支店の取締役会は、イタリア税務当局との間で2019年度から2021年度の修正手続を終える合意書に署名し、その結果、更生額（遅延利息を含む）は6,359,064.80ユーロとなった。この金額は、2025会計年度にイタリア支店により全額支払われた。

1.5 キャッシュ・プーリング

2025年7月1日付のBNPパリバ・カードィフによるアクサ・インベストメント・マネージャーズ・グループの買収に続き、フランスの子会社は、2025年第3四半期にユーロ建て預金口座の資金を集中管理会社であるビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ホールディングに一元化することに合意した。

1.6 保有していたマネー・マーケット・ファンドの全持分の売却

（流動性に関する規制要件の遵守の一環として）保有していたマネー・マーケット・ファンドの全持分は、2025年9月にマイナス105.1百万ユーロで売却され、ビー・エヌ・ピー・パリバとの間で合意したプラス80百万ユーロの定期預金に置き換えられた。この売却により、プラス8.4百万ユーロのキャピタル・ゲインが生じた。

この定期預金とマネー・マーケット・ファンドの交換は、リスク加重資産に係る消費を最適化し、より高い収益を確保するために実施された。

2. 会計規則及び方法

2023年12月30日に承認されたANC規則2022-06は、一般会計基準を修正するものであり、2025年1月1日から適用されている。同規則は特に、特別損益の定義を修正し、付替費用の手法を削除し、財務諸表の様式を修正するものである。2025年12月31日に終了した会計年度の財務書類は、この規則の規定に遵守して作成され、表示されている。

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

2024年12月31日に終了した会計年度の財務書類は、新たな規則に基づく遡及的な修正再表示はされていない。一方、貸借対照表又は損益計算書の各項目間の比較欄「2024年12月31日」においては組替及びグルーピングが行われている。

保守主義の原則及び以下の基本的な前提に従い、一般的な会計慣行が適用されている：

- ・ 継続企業
- ・ 会計方針の継続性
- ・ 会計年度の独立性

財務書類に計上されている項目の基本的な評価方法は取得原価主義に基づいている。

当該規則は、耐用年数の限られた固定資産の要素（特に営業権）を償却することを可能にする。

現在資産に計上されている営業権は、耐用年数が無限であると考えられているため償却はされない。

これらの全ての資産について、1会計年度につき1回帳簿価額を現在価値と比較する減価償却テストが実施されている。

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

無形固定資産

1. 営業権

営業権は、2000会計年度に実施された現物出資の過程で部分的に取得されたもの及び2010年度のFIM Franceとの取引並びに2017会計年度中のTHEAM及びCAM Gestionとの合併／買収によるものが主なものである。

営業権が通常償却されない理由は、以下の論拠による：

- － 出資を売却とみなす
- － 供与された営業権の個別資産配分不能

これらの条件が満たされている場合で、かつ取得価額が実現可能価額を下回っている限り、ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパの営業権は、取得価額で貸借対照表上資産として計上される。

営業権の帳簿価額は以下の2つの基準に基づいて決定されている：

- － 主に収益性に基づく当会社グループ内での一部資産の現物出資契約で使用される評価基準
- － ファンドのタイプ毎に運用資産の収益性を考慮したビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパの純資産の評価に基づく基準

これらの基準に基づき、FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT France（FIM France）の営業権について、2012年12月31日現在で21,727,847ユーロの減損が計上された。かかる減損は、2025年12月31日においても保持された。

CLO（ローン担保証券）の管理に係る営業権は、2014年に12.5百万ユーロで当会社から取得された。

商業貸付ポートフォリオに関連するクレジット・デリバティブ・ファンドの管理に特化したこの事業において取得された権限は、存続期間が限られている。この限られた存続期間を考慮し、営業権を完全に償却することが決定された。

ビー・エヌ・ピー・パリバ・キャピタル・パートナーズとの合併により、2014年に旧子会社であるTHEAMのファンドのファンド・オブ・ヘッジファンズ事業を買収した結果、2021年12月31日にビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパの会計に営業権159,000ユーロが計上された。

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

ファンドクエスト・アドバイザーとの合併により、2022年11月30日にビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパの会計には、すでに計上されている3,800千ユーロの営業権に加えて、営業権2,740千ユーロが計上された。2023年12月31日現在、3,069千ユーロの減損損失が計上されている。

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ベルギーとの合併により、2022年12月31日にビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパの会計に営業権171,536千ユーロが計上された。

2. その他の無形固定資産

この項目は自製及び購入ソフトウェアの開発に関する費用を含んでいる。

ソフトウェア及びその自製開発ソフトウェアは、取得価額が300千ユーロ超の場合は1年から11年で定額償却される。

ソフトウェア及びその自製開発ソフトウェアは、取得価額が1百万ユーロ超でかつ重要な変革をもたらす当社の事業計画のために取得／開発された場合は5年で定額償却される。

会計システム「オラクル」のような大規模なシステム・ソフトウェアは、定額法を用いて8年間で償却される。

合併において、ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパは、アクサ・インベストメント・マネージャーズがマジュンガ・タワーへ移転した際に取得した資産（事務用家具並びに設備及び造作）の全てを引き継ぐが、これらの資産全体の減価償却期間は12年間であり、これは賃貸借契約期間と一致している。

有形固定資産

有形固定資産を構成する科目の評価：

— その取得原価で評価されている。即ち、購入代価と付随費用に相当する。固定資産の購入コストは除く（支払渡しで取得された資産）。有形固定資産は、以下の見積耐用年数で、定額法により償却される：

— 建物附属設備	5-12年
— 事務機器及びコンピューターハードウェア	2-9年
— 家具	4-12年

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

固定資産の年間減価償却費の算出に適用される減価償却率は、以下のとおりである。

種類	減価償却期間	減価償却の方法
ソフトウェア	1-11年	定額
自製開発ソフトウェア	3-10年	定額
コンピューターハードウェア	2-9年	定額
事務用家具	4-12年	定額
設備及び造作	5-12年	定額

金融固定資産

有価証券は、取得原価で貸借対照表に計上される。

2008年1月1日から、以下のような、有配当株式の取得に直接関係する対外費用は、貸借対照表上で有価証券の取得原価に含まれる：

- － 名義書換料
- － 報酬
- － 助言、約定及び保証に関する手数料
- － 印紙税及び法的手続きに関するその他の費用。会計上の取扱いと税務上の取扱いを一致させることで、計算結果の差異を調整する必要がなくなる。

5年間にわたる税務上の平準化は、1年目と5年目について、費用の金額の5分の1を期間按分して算定される例外償却を計上することによって確保される。

1. 子会社の有価証券及び株式投資の評価

これらは、公正価値で測定される。公正価値はいくつかの方法により算出可能である。

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパでは、以下の方法を用いている：

公正価値は、所有する有価証券の時価を慎重に評価した価格に相当し、一定の要素に従って算出される：

- － 3年間を超えて所有されている子会社で、過去3会計年度にわたりEBITDA（EBIT＋減価償却／償却）が平均してマイナスかゼロに近い子会社の場合は、公正価値は資産の帳簿価額の純額（特別損益の金額を除く。）
- － 3年間を超えて所有されている子会社で、過去3会計年度にわたりEBITDA（EBIT＋減価償却／償却）が平均してプラスかゼロに近い子会社の場合は、公正価値はEBITDAの倍数

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

外貨建て株式投資については、期末日の換算レートで換算した純資産に対する持分割合に基づいて決定する。

未実現のキャピタル・ロスに対しては、有価証券の減損が項目毎に計上される。未実現キャピタル・ゲインは、当該引当金の算定に際しては、未実現損失と相殺することはできない。

受取配当金は、分配の実施が年次株主総会で承認された時点若しくは支払い時点で認識される。

一連の証券が売却された場合、かかる処分に関連する項目は、財務収入及び財務支出を構成する。

減損が以前計上されていた場合、その戻入は、処分によるキャピタル・ゲイン又はキャピタル・ロスに含まれるのではなく、引当金戻入勘定に計上される。

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパが保有している証券は、以下の証券のみである。

- PTビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント（14%）は帳簿価額の純額で評価。
- Merconter SA（3%）は帳簿価額の純額で評価。

2. 外貨建て子会社株式及び株式投資の保有に係るヘッジ

2017年1月1日以降、ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパは金融先物商品及びヘッジ業務に関するANC規則2015-05の規定を適用している。かかる規則は、ヘッジ業務と投機目的の業務（独立したオープン・ポジション）を区別している。

2025年12月31日現在、ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパの会計にヘッジ取引はなかった。

3. 投資有価証券

ポートフォリオ有価証券を除く投資有価証券

投資有価証券は、プライベート・アセット・ファンド、プライベート・エクイティ・ファンド、インキュベーション・ファンド、オルタナティブ・ファイナンス・ファンドの有価証券、並びにシード・マネーの証券（設立準備中の投資信託）及びCL0の持分で構成されている。

従来、有価証券として計上されていたシード・マネーの証券及びCL0持分は、これらの投資を長期保有する意図を反映するため、2025年よりその他の投資有価証券に再分類される。これらの証券は、取得原価で貸借対照表に計上される。これらの取得原価は含まれていない。

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

プライベート・アセット・ファンドの証券は、直近で公表された純資産価値で評価される。

シード・マネーは、直近で公表された純資産価値で評価される。

CL0の持分は、モデルによって評価される。

棚卸評価額は、項目毎に取得原価と比較される。未実現利益がある場合は計上されないが、未実現損失がある場合は、財務書類に減損が計上される。

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパが保有する有価証券は以下のとおりである。

- － ビー・エヌ・ピー・パリバ・ユーロピアン・エス・エム・イー・デット・ファンド
- － BNPパリバ・ソーラー・インパルス・ベンチャーファンド – C受益証券（BNPP SIVF）、2023年7月1日にBNPパリバ・アジリティ・キャピタルの合併により設立されたファンド
- － CL0のポートフォリオ

4. 有価証券

有価証券は、取得原価で貸借対照表に計上される。当該取得に直接帰属する費用は含まれていない。

棚卸評価額は、項目毎に取得原価と比較される。未実現利益は計上されないが、未実現損失が発生した場合は減損が計上される。

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパは、2025年12月31日現在、有価証券を保有していない。

債権

債権は額面額で表示されており、個々の債権毎に評価されている。減損は、債権の全部又は一部に回収不能が見込まれる場合に計上される。

外貨建ての債権及び負債：

外貨建ての債権及び負債は、フランスの公報に掲載される直近の為替レートに基づいて換算及び計上される。評価差額は、かかる差額が未実現損失による場合は貸借対照表上の資産の項目において、未実現利益による場合は貸借対照表上の負債の項目において、前払金として計上される。

未実現の為替差損には負債性引当金が必要である。

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

現金及び現金等価物

外貨建ての現金及び現金等価物は、直近の為替レートを用いて、換算並びに計上される。

収益及び返還手数料

総収益は、主に以下の収入からなっている：

- － 投資信託及び個人資産管理契約の財務管理のサービス対価として管理会社が受け取る管理報酬と出来高報酬。受取収入は、管理資産に対する特定の固定又は変動割合に対応する。管理報酬は、純資産価値が算定される毎に計算され、未収収益を通して計上される。
- － ルクセンブルクのファンドの販売者として提供する役務について、管理会社に対して支払われる販売手数料。
- － ファンドに課せられる取引手数料。

返還手数料は、未払費用を通して、関連する期間に費用計上される。

法人税

2023年フランス財政法（2023年12月31日付J0）に従い、全てのフランス企業は、年間収益にかかわらず、25%の一律標準法人税率が適用され、法人税が763千ユーロを超える企業に対しては社会保障負担として3.3%が算定される。

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパの法人税の実効税率は25.0%である。

従業員利益分配金

フランスの法律に従い、ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパは従業員の利益が獲得された年度に利益分配金を計上している。

かかる利益分配金は、「従業員利益分配金」の名称で計上されている。

負債性及び費用性引当金

引当金は、過去の出来事に係る債務について、経済的利益を表章する資金の支出が必要となる可能性が高く、かかる債務の金額を確実に見積もることができる場合に確保される。引当金の金額を決定するために、かかる債務の金額は、更新の結果が相当な金額となり次第更新される。

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

この引当金は以下の見積費用を含む：

- － 紛争、訴訟、税務当局の更正請求を含む第三者請求
- － 投資信託通貨の評価差額
- － 退職金の一括支払い
- － グループの裁量的報酬措置

全ての引当金は、時間の経過とともに変化する可能性のある仮定や経済データを用いて見積もられているため、不確実性が存在するものの、会計期間末日において入手可能な情報に基づく最善の見積もりを提供している。

金融負債

CLO（ローン担保証券）の事業は、総額77.25百万ユーロの当会社の10の融資から資金提供を受けている。定期預金は、資産の現金及び現金等価物に計上される。

従業員給付

2019年1月1日以降、ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパは退職金の一括支払いの計上に関してANC勧告2013-02を遵守している。

評価方法には推奨処理が用いられ、現従業員及び退職した従業員に対する全ての給付が対象となる。

当会社グループのフランス法人の従業員に与えられる給付は、以下の4つに分類される：

- － 早期解雇計画の場合などの解雇給付。
- － 給与、年次休暇、報奨制度、利益分配及び上乘せ抛出などの短期の給付。当該グループは、従業員が与えられた給付分の業務を行った場合、それに相当する費用を計上している。
- － 有給休暇（主に労働時間貯蓄口座及び長期の勤務に対する報奨）、勤務期間に関連する賞与及び現金で支払われる特定の種類の繰延報酬を含む長期の給付。時間貯蓄口座の引当金は12.6百万ユーロとなった。

2025年、業績対象年度を統合するため、繰延賞与制度（DBP）の評価方法が改定され、この会計上の変更による影響は4.7百万ユーロである。

- － ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパの退職基金から支払われる、フランスの銀行業界において定められる退職金の補足及び退職時の賞与により主に構成される雇用後の給付。主にビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパの退職基金から支払われる退職金の補足及び退職時の賞与を含む「確定給付制度」のみが、測定と引当の対象となる会社の債務を表す。

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

これらの確定給付の雇用後の給付は、人口統計学上及び財務上の仮定に基づく保険統計法を用いて推定される。引当額は、当会社の保険統計上の推定及び予測単位積増方式を用いて決定される。

この契約に従って、ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパが1998年に締結したグループ生命保険契約を考慮した後、当該項目に計上されている引当金はマイナス1.75百万ユーロとなる。2025年12月31日現在、これは、純保全超過額に相当する。

このグループ保険契約は、アクサは、ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパがその従業員に対して法律に基づいて支払い義務を負う退職時補償金を支払うことを目的とする。

当社の引当金は、この契約により1998年に支払われた最初の拠出金に表されている。認識される引当金は、従業員の退職時の受取額に基づき、一定の公式を用いて算定される。従って、当社の引当金は、評価日現在で以下を考慮して算定される：

- － 退職時における勤務期間の合計に対する事業年度末における勤務期間に比例したアクサが支払うべき基金の見積り及び支払いの予測日
- － 「早期」退職、給与の増加、割引率（期末において4%）及び2.1%の昇給率に係る人口統計に基づく様々な仮定

当会社に在籍している出向中の従業員に係る退職給付債務は、当会社の財務書類に計上されている。

退職時に上限を定めた年数に応じて発生する一時金を支払う年金制度のコミットメントの計算方法を修正する2021年のIFRICの決定が適用され、これらの支払いの権利は、上限を定めた退職前の年数から定額法で認識されている。

合併手続きにおいて、アクサ・インベストメント・マネージャーズの年金制度の資金調達に関する資産が引き継がれた。これらの資産は、ANC勧告2013-02における年金制度資産の定義に該当しないため、返還請求権として分類された。従って、16.61百万ユーロに上るこれらの返還請求権は、退職給付引当金を減少させることなく、貸借対照表上の資産として計上される。

合併手続き及び一般会計基準第744-4条の規定に基づき、退職給付債務の処理及び評価に関する会計方針は、合併後に統一された。この統一により、アクサ・インベストメント・マネージャーズの従業員の退職給付債務について、ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパで適用されている方法論に基づき再計算され、利益剰余金に7.78百万ユーロの調整額が計上された。

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

子会社及び関連会社への投資に対するヘッジ以外の為替取引

当期中に実行された外貨建取引により発生した為替差損益は、損益計算書に計上される。期末日現在の外貨建資産及び負債の公表期末日レートへの換算替えにより発生した為替換算差損益は、純残高が潜在的な損失を示す場合には外国為替リスクに係る引当金を設定することにより、損益に計上される。

取締役会メンバーの報酬

取締役報酬：2025年5月12日に開催された合同株主総会は、取締役会の提案を受けて、当会計年度につき65,000ユーロの取締役報酬を支払う旨を決定した。合併後のアクサの各構成単位において、取締役会出席手当はない。

財務上のコミットメント**繰延インセンティブ制度（DIP）**

2025年12月31日現在、アクサの各構成単位の貸借対照表に計上されていない、DIPの受益者に帰属する残存額は、24.1百万ユーロである。

連結**第831-4条 連結財務書類を作成する企業に関する情報**

当社は当会社完全に連結されている。

当社が子会社として所属する、最も広範な企業グループの連結財務書類を作成する企業	名前：ビー・エヌ・ピー・パリバ
	所在地：パリ市75009、イタリア通り16番
	フランス法人の場合、その識別番号：662 042 449
	連結財務書類の写しを入手できる場所：連結財務書類の法定開示
当社が子会社として所属する、最も広範な企業グループの連結財務書類を作成する企業	名前：
	所在地：
	フランス法人の場合、その識別番号：
	連結財務書類の写しを入手できる場所：

連結納税

2014年1月1日以降、ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパは、当会社に税務上連結されている。この連結納税グループにおいて、各子会社は、あたかも個別に課税されているかのように法人税額を計上する。

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

連結納税グループの親会社である当会社は、以下を計上する：

- － 連結納税グループに関する課税
- － 各子会社による理論上の納税額を表す税収益。従って、連結納税グループに起因する節税は、親会社である当会社の会計帳簿に計上される。

[次へ](#)

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

固定資産

固定資産明細表	期首総額		増加内訳											
			振 替				増 加							
			項目間振替		流動資産からの振替		取 得		合 併		有価証券の出資		資産の部分拠出	
	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円
施設利用権、特許権、ライセンス、商標、製造方法、ソフトウェア並びにこれらの類似権利及び資産	126.27	23,423					10.63	1,972						
営業権	586.15	108,731							1.13	210				
無形固定資産仮勘定及び前渡金	17.46	3,239					13.54	2,512						
無形固定資産合計	729.88	135,393					24.18	4,485	1.13	210				
建物	2.08	386					1.04	193						
その他の有形固定資産	3.16	586					0.64	119	0.76	141				
有形固定資産仮勘定及び前渡金							0.01	2						
有形固定資産合計	5.24	972					1.69	313	0.76	141				
関係会社	0.94	174					0.37	69						
関係会社に係る債権	0.02	4												
その他の投資証券	0.70	130			101.74	18,873			4.58	850				
貸付金									0.02	4				
その他の金融固定資産	0.00	0							0.15	28				
金融固定資産合計	1.65	306			101.74	18,873	0.37	69	4.74	879				
合計	736.78	136,673			101.74	18,873	26.24	4,868	6.64	1,232				

固定資産明細表	減少内訳												期末総額	
	振 替				売 却									
	項目間振替		流動資産への振替		売 却		合 併		有価証券の出資		資産の部分拠出			
	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円
施設利用権、特許権、ライセンス、商標、製造方法、ソフトウェア並びにこれらの類似権利及び資産営業権					30.20	5,602							106.70	19,793
無形固定資産仮勘定及び前渡金					8.90	1,651							587.28	108,940
													22.11	4,101
無形固定資産合計					39.10	7,253							716.09	132,835
建物													3.12	579
その他の有形固定資産													4.56	846
有形固定資産仮勘定及び前渡金													0.01	2
有形固定資産合計													7.70	1,428
関係会社													1.31	243
関係会社に係る債権					0.00	0							0.02	4
その他の投資証券													107.01	19,850
貸付金													0.02	4
その他の金融固定資産					0.00	0							0.15	28
金融固定資産合計					0.00	0							108.50	20,127
合計					39.10	7,253							832.29	154,390

[次へ](#)

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

減価償却

減価償却明細表	耐用年数 又は償却率	償却方法	期首減価償却累計額		増加：当期繰入額		減 少		期末減価償却累計額	
			百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円
施設利用権、特許権、ライセンス、商標、製造方法、ソフトウェア並びにこれらの類似権利及び資産 営業権	1年から 11年	定額法	101.13	18,760	12.18	2,259	30.11	5,585	83.21	15,435
	その他	定額法	12.69	2,354	1.13	210			13.82	2,564
無形固定資産合計			113.82	21,114	13.31	2,469	30.11	5,585	97.02	17,997
建物 その他の有形固定資産	その他	定額法	0.10	19	0.03	6			0.13	24
	3年	定額法	2.57	477	0.87	161			3.44	638
有形固定資産合計			2.66	493	0.91	169			3.57	662
金融固定資産合計										
合計			116.49	21,609	14.21	2,636	30.11	5,585	100.59	18,659

減損損失明細表	期首減損損失額		増加：当期繰入額		減少：当期戻入額		期末減損損失額	
	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円
営業権	31.92	5,921					31.92	5,921
無形固定資産合計	31.92	5,921					31.92	5,921
有形固定資産合計								
関係会社	0.04	7	0.00	0			0.04	7
その他の金融固定資産	0.03	6	18.30	3,395			18.33	3,400
金融固定資産合計	0.03	6	18.30	3,395			18.33	3,400
合計	31.95	5,927	18.30	3,395			50.25	9,321

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

減価償却（続き）

当期繰入額	繰入額内訳							
	再評価に係るもの		定額法による減価償却に係るもの		その他の方法による減価償却に係るもの		特別繰入額	
	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円
施設利用権、特許権、ライセンス、商標、製造方法、ソフトウェア並びにこれらの類似権利及び資産営業権			12.18	2,259				
			1.13	210				
無形固定資産合計	0.00	0	13.31	2,469	0.00	0	0.00	0
建物			0.03	6				
その他の有形固定資産			0.87	161				
有形固定資産合計	0.00	0	0.91	169	0.00	0	0.00	0
関係会社			0.00	0				
その他の金融固定資産			18.30	3,395				
金融固定資産合計	0.00	0	18.30	3,395	0.00	0	0.00	0
合計	0.00	0	32.51	6,031	0.00	0	0.00	0

当期減少額	減少額内訳					
	流動資産へ振替えたもの		売却したもの		除却したもの	
	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円
施設利用権、特許権、ライセンス、商標、製造方法、ソフトウェア並びにこれらの類似権利及び資産					30.11	5,585
無形固定資産合計	0.00	0	0.00	0	30.11	5,585
有形固定資産合計	0.00	0	0.00	0	0.00	0
金融固定資産合計	0.00	0	0.00	0	0.00	0
合計	0.00	0	0.00	0	30.11	5,585

[前へ](#)[次へ](#)

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

貸借対照表に計上された引当金

引当金明細表	期首残高		合 併		資産の部分 抛出		増加：当期繰入額 (組織再編影響を 除く)		減少：当期戻入額（組織再編影 響を除く）				期末残高	
									使用額		未使用額			
	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万 円	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円
負債性引当金														
訴訟に係る引当金	7.58	1,406	0.90	167			2.50	464	1.03	191	2.28	423	7.67	1,423
為替差損に係る引当金	0.25	46	0.16	30			0.05	9					0.47	87
その他の負債性引当金			1.41	262			2.03	377					3.44	638
負債性引当金合計	7.83	1,452	2.47	458			4.59	851	1.03	191	2.28	423	11.58	2,148
費用性引当金														
年金に係る引当金	0.98	182	7.28	1,350			0.06	11	0.74	137			7.58	1,406
繰延賞与に係る引当金	3.37	625	31.95	5,927			31.98	5,932	9.51	1,764	0.78	145	57.01	10,575
その他の費用性引当金			1.90	352			0.39	72					2.29	425
費用性引当金合計	4.36	809	41.12	7,628			32.43	6,016	10.25	1,901	0.78	145	66.88	12,406
合計	12.19	2,261	43.59	8,086			37.02	6,867	11.27	2,091	3.06	568	78.46	14,554

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

債権及び債務の満期

期末における債権の満期一覧		総 額		うち合併影響額		うち資産の部分 抛出影響額		満期が1年以内		満期が1年超	
		百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円
関係会社に係る債権		0.02	4					0.02	4		
貸付金		0.02	4	0.02	4			0.01	2	0.02	4
その他の金融固定資産		0.15	28	0.15	28			0.12	22	0.03	6
固定資産に属する債権合計		0.18	33	0.17	32			0.14	26	0.04	7
貸倒見込額		1.83	339								
その他の営業債権		632.16	117,266	275.47	51,100			632.16	117,266		
従業員債権及び関連債権		0.07	13	0.04	7			0.07	13		
国、その他の地方 自治体	法人税	56.94	10,562	56.45	10,471			21.16	3,925		
	付加価値税	9.93	1,842	8.15	1,512			9.93	1,842		
	国－その他	1.07	198	0.73	135			1.07	198		
グループ会社及び関係会社		321.24	59,590					321.24	59,590		
その他の未収金		400.60	74,311	392.56	72,820			436.38	80,948		
流動資産に属する債権合計		1,423.84	264,122	733.40	136,046			1,422.01	263,783		
前払費用		8.72	1,618	2.18	404			8.72	1,618		
債権合計		1,432.75	265,775	735.75	136,482			1,430.87	265,426	0.04	7

期末における債務 の満期一覧		総 額		うち合併影響額		うち資産の部 分拠出影響額		満期が1年以内		満期が1年超5年 以内		満期が5年超	
		百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円	百万 ユー ロ	百万 円	百万 ユーロ	百万円	百万 ユーロ	百万円	百万 ユー ロ	百万 円
当初返済期限が1 年以内の借入金及 び金融負債		1.16	215					1.16	215				
当初返済期限が1 年超の借入金及び 金融負債		77.37	14,352					32.02	5,940	45.35	8,412		
その他の借入金及 び金融負債		1.59	295					0.25	46	1.34	249		
借入金及び金融負 債合計		80.13	14,864					33.43	6,201	46.69	8,661		
営業債務及び関連 債務		541.00	100,356	184.38	34,202			541.00	100,356				
従業員債務及び関 連債務		162.86	30,211	69.20	12,837			162.86	30,211				
社会保険関連債務		71.46	13,256	35.44	6,574			71.46	13,256				
国、その 他の地方 自治体	法人 税	15.44	2,864	14.46	2,682			15.44	2,864				
	付加 価値 税	21.40	3,970	10.72	1,989			21.40	3,970				
	その 他の 諸税	6.46	1,198	3.16	586			6.46	1,198				
固定資産購入関係 債務		0.81	150					0.81	150				
その他の債務		74.84	13,883	5.61	1,041			74.84	13,883				
その他の債務合計		353.28	65,533	138.58	25,707			353.28	65,533				
繰延収益		1.73	321	0.00	0			1.73	321				
負債合計		976.14	181,074	322.97	59,911			929.45	172,413	46.69	8,661		

[前へ](#)[次へ](#)

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

特別損失及び特別利益

項 目	特別損失		特別利益	
	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円
Nautilus人員削減計画に係る退職給与引当金	9.39	1,742		
Nautilus人員削減計画に係る退職給与引当金の戻入益			8.54	1,584
合計	9.39	1,742	8.54	1,584

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

種類別の株式数及び持分価額

種類別の株式数及び 持分価額	期首株式数及び 持分数	増 加	減 少	期末株式数及び持分数	額 面	
					ユーロ	円
普通株式	10,660,839			10,660,839	16	2,968
合計	10,660,839	0	0	10,660,839		

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

売上収益明細

事業区分別売上収益内訳	当会計年度		前会計年度	
	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円
サービスの提供	2,874.20	533,164	1,592.19	295,351
合計	2,874.20	533,164	1,592.19	295,351
地域別売上収益内訳	当会計年度		前会計年度	
	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円
フランス	1,780.21	330,229	1,121.28	207,997
海外	1,093.99	202,935	470.91	87,354
合計	2,874.20	533,164	1,592.19	295,351

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

従業員数

従業員数の職種別内訳	当期中の平均従業員数
従業員、技術者、監督職 管理者及びエンジニア	26 2,144
合計	2,170

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

法人税

法人税総額の内訳						
税率：％	総 額		納税額（節税）		純 額	
	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円
通常の活動からの利益	424.52	78,748			424.52	78,748
－非課税収益	(256.80)	(47,636)			(256.80)	(47,636)
＋損金不算入費用	182.63	33,878			182.63	33,878
＋当期中に計上されなかった収益の戻入額						
－当期中に計上されなかった費用の控除額						
＝当期課税所得	350.35	64,990			350.35	64,990
＋特別利益	(0.85)	(158)			(0.85)	(158)
－従業員利益分配金及び報酬	(23.30)	(4,322)			(23.30)	(4,322)
－非課税収益	0.00	0				
＋損金不算入費用	0.00	0				
＋当期中に計上されなかった収益の戻入額						
－当期中に計上されなかった費用の控除額						
＝課税所得	326.20	60,510			326.20	60,510
－税額控除			(0.64)	(119)		
＝フランスで納付した税額			96.64	17,927		
＋海外支店で納付した税額			32.58	6,044		
＝納税額合計			129.22	23,970		

将来の法人税負債の増加及び減少要因となり得る項目								
	当会計年度				前会計年度			
	課税基準		対応する税額		課税基準		対応する税額	
	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円
合計								

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

税額控除

税額控除	総 額	
	百万ユーロ	百万円
研究費に係る税額控除	0.06	11
家族に係る税額控除	0.01	2
寄付金に係る税額控除	0.57	106
合計	0.64	119

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

子会社及び関係会社の表

資本金の10%超を当社が保有している子会社の総数： 0

子会社及び 関係会社の表 (千ユーロ)	財務情報								
	自己資本 (2) (3)		保有 株式率	保有する有価証券の帳簿価額 (4)				当社によって付与さ れた貸出金及び 前渡金の純額 (4) (5)	
				総 額		純 額			
	千ユーロ	百万円	%	千ユーロ	百万円	千ユーロ	百万円	千ユーロ	百万円
子会社（資本金の50%超を当社が保有している）に関する情報									
1.各子会社の詳細な情報 (1)									
2.1に含まれない子会社の一般情報									
A.子会社合計									
関係会社（資本金の10%から50%を当社が保有している）に関する情報									
1.各関係会社の詳細な情報 (1)									
PT BNPP AM（インドネシア）	7,066	1,311	14%	1,270	236	1,270	236		
Merconter S.A（アルゼンチン）	7	1	3%	36	7				
2.1に含まれない関係会社の一般情報									
B.関係会社合計				1,306	242	1,270	236		
C.子会社及び関係会社合計（A+B）				1,306	242	1,270	236		

財務情報										
子会社及び 関係会社の表 (千ユーロ)	当社によって付与さ れたコミットメント の額 (4)		前会計年度の 税引前売上高 (3) (4) (6) (7)		前会計年度の損益 (3) (4) (7)		当会計年度に当社が 受け取る配当 (4)	当会計年度における 備考		
	千ユーロ	百万円	千ユーロ	百万円	千ユーロ	百万円	千ユーロ	百万円	千ユーロ	百万円
子会社（資本金の50%超を当社が保有している）に関する情報										
1.各子会社の詳細な情報 (1)										
2.1に含まれない子会社の一般情報										
A. 子会社合計										
関係会社（資本金の10%から50%を当社が保有している）に関する情報										
1.各関係会社の詳細な情報 (1)										
PT BNPP AM（インドネシア）					657	122				
Merconter S.A（アルゼンチン）										
2.1に含まれない関係会社の一般情報										
B. 関係会社合計										
C. 子会社及び関係会社合計（A+B）										

- (1) 棚卸評価額が、公表を義務付けられた会社の資本金の1%を超えるもの。
- (2) 事業を行う地域の通貨建て。
- (3) 子会社又は関係会社が、年次財務書類の提出に際し、商法第L.232-25条に定める零細企業に関する規定に基づきその公表を行わないよう要請した場合、これらの欄は空欄とすることができる。
- (4) ユーロ建て。
- (5) 該当する場合、減価償却費を控除後。
- (6) 子会社又は関係会社が、年次財務書類の提出に際し、商法第L.232-25条に定める小規模企業に関する規定に基づきその公表を行わないよう要請した場合、当該子会社又は関係会社による売上高は空欄とすることができる。
- (7) 会計年度の決算日が、会社の会計年度の決算日と一致しないか、又は会計の作成時点で入手できないためにデータが前会計年度のものである場合は、「備考」欄にその旨を記載すること。

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

資本勘定増減表

資本勘定	期首残高		資本増加		資本減少		分配・配当	
	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円
連結又は単体の資本金	170.57	31,641						
株式発行、併合及び出資に伴うプレミアム	587.00	108,889						
法定準備金	17.06	3,165						
その他の準備金	0.15	28						
利益剰余金	46.28	8,585					199.68	37,041
年間利益	164.70	30,552	381.37	70,744	164.70	30,552		
資本勘定合計	985.76	182,858	381.37	70,744	164.70	30,552	199.68	37,041

資本勘定	前会計年度の利益の処分		合 併		資産の部分拠出		有価証券の出資		期末残高	
	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円	百万ユーロ	百万円
連結又は単体の資本金									170.57	31,641
株式発行、併合及び出資に伴うプレミアム									587.00	108,889
法定準備金									17.06	3,165
その他の準備金			0.22	41					0.36	67
利益剰余金	164.70	30,552	242.17	44,923					253.47	47,019
年間利益									381.37	70,744
資本勘定合計	164.70	30,552	242.39	44,963					1,409.84	261,525

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

関連当事者との取引に関する情報の表

関連当事者との取引に関する情報			
関連当事者の名称	関連当事者との関係の性質	当会計年度における 関連当事者との取引額	その他の情報

なし。

これらの取引は、以下の3つの基準のいずれかを満たしている。

- ー 関連当事者との取引に重要性がない。
- ー 取引は通常の市場条件に基づいて締結された。
- ー 取引は関連当事者との取引のリストから除外されている。

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年

決算日後に生じた事象

シナジー効果及び当会社グループの進化

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント、ビー・エヌ・ピー・パリバ・リアル・エステート・インベストメント・マネジメント及びアクサ・インベストメント・マネージャーズの統合に加え、ビー・エヌ・ピー・パリバ・リアル・エステートの競争力を回復させるため、これらの事業部門の経営陣は2026年初頭、従業員代表組織に対し、フランス国内における異動制度の強化及び希望退職制度を含む組織再編計画を提示した。かかる再編計画により、2028年初頭までに、約700の役職が削減され、同時に250超の役職が新規に創出される。

[前へ](#)[次へ](#)



BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels informatiques, droits et valeurs similaires	106,70	83,21	23,49	25,13
Fonds commercial	587,28	45,74	541,54	541,54
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	22,11		22,11	17,46
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions	3,12	0,13	2,99	1,98
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	4,56	3,44	1,13	0,60
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	0,01		0,01	
Immobilisations financières (I) :				
Participations	1,31	0,04	1,27	0,90
Créances rattachées à des participations	0,02		0,02	0,02
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	107,01	18,33	88,69	0,67
Prêts	0,02		0,02	
Autres immobilisations financières	0,15		0,15	0,00
Total de l'actif immobilisé (III)	832,23	150,87	681,41	588,10
(1) Dont à moins d'un an				
Stock et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	5,89		5,89	0,14
Créances (*) :				
Créances clients et comptes rattachés	632,16	1,83	630,32	313,79
Autres créances	789,85		789,85	384,21
Charges constatées d'avance	8,72		8,72	5,85
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres				
Autres titres	0,06		0,06	199,38
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	348,54		348,54	121,61
Total de l'actif circulant (IV)	1 785,72	1,83	1 783,38	1 074,90
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursements des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	0,50		0,50	0,25
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	2 618,00	152,71	2 465,29	1 613,50
(2) Dont à moins d'un an				


BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT
BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital [dont versé...]	170,57	170,57
Primes d'émission, de fusion, d'apport	587,00	587,00
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves:		
Réserve légale	17,06	17,06
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	0,36	0,15
Report à nouveau	253,47	46,28
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	381,37	164,70
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)	1 409,84	985,76
Provisions pour risques	11,58	11,20
Provisions pour charges	66,88	0,98
Total des provisions (II)	78,46	12,19
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	78,54	96,95
Emprunts et dettes financières diverses (2)	1,59	1,59
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	541,00	310,98
Dettes fiscales et sociales	277,63	142,50
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,81	1,57
Autres dettes	74,84	61,37
Produits constatés d'avance	1,73	
Total des dettes (I) (III)	976,14	614,95
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)	0,85	0,64
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	2 465,29	1 613,54
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2) Dont emprunts participatifs		



COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
Produits d'exploitation :		
Ventes de marchandises		
Production vendue	2 874,20	1 592,19
Montant net du chiffre d'affaires	2 874,20	1 592,19
Production stockée		
Production immobilisée	3,35	3,16
Subventions	0,39	0,61
Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	51,94	10,96
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0,01	
Autres produits	1,10	0,12
Total des produits d'exploitation (I)	2 930,99	1 607,03
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes (1)	1 934,27	1 089,93
Impôts, taxes et versements assimilés	37,00	21,69
Salaires	315,92	175,89
Cotisations sociales	147,29	74,76
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	12,93	12,87
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	0,01	
Dotations aux provisions	46,26	9,49
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	0,10	
Autres charges	2,79	7,73
Total des charges d'exploitation (II)	2 486,56	1 297,35
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	444,43	311,68
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers :		
De participation (2)	3,32	0,49
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	10,97	3,42
Autres intérêts et produits assimilés (2)	16,61	25,44
Reprises sur dépréciations et provisions	0,87	
Différences positives de change	1,76	0,72
Produits des cessions d'immobilisations financières	144,70	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		1,66
Total des produits financiers (V)	178,23	31,74
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5,11	1,83
Intérêts et charges assimilés (3)	2,50	5,02
Différences négatives de change	8,69	0,84
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	61,34	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		0,92
Total des charges financières (VI)	77,64	8,62
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	100,59	23,12
3. RESULTAT COURANT avant impôts (1 + II + III + IV + V - VI)	534,81	337,80


BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT
COMPTE DE RESULTAT (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (VII)	8,54	0,01
Charges exceptionnelles (VIII)	9,39	0,09
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	-0,85	-0,08
Participation des salariés aux résultats (IX)	23,37	13,49
Impôts sur les bénéfices (X)	129,22	59,54
Total des produits (I+III+V+VII)	3 117,75	1 638,79
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 736,38	1 474,08
BÉNÉFICE OU PERTE	381,37	164,70
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

**Principes, règles et méthodes comptables**

(décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe est une société par actions simplifiée au capital de 170 573 424 euros.

Son siège social est situé au 1 Boulevard Haussmann 75009 PARIS.

Son établissement principal est situé au 8 rue du Port à NANTERRE (92000).

Ses établissements secondaires sont situés au 16, rue du Hanovre à Paris (75002) et à Tour Majunga La Défense 9, 6 Place de la Pyramide à PUTEAUX (92800).

Le total du bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2025 avant répartition s'élève à 2 465 289 853 euros.

Le compte de résultat de l'exercice présente un bénéfice de 381 368 353 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les comptes de la société, outre l'activité de BNPP AM Europe, intègrent les activités de ses succursales situées à Vienne (Autriche), Milan (Italie), Francfort (Allemagne), Amsterdam (Pays-Bas), Bruxelles (Belgique) et Varsovie (Pologne) et d'un bureau de représentation à Bogota (Colombie) ; ainsi que les entités AXA absorbées (AXA IM Paris et ses succursales (Pays-Bas, Italie, Espagne, Luxembourg) et AXA IM Select France).

Les données chiffrées sont exprimées en millions d'euro sauf indication contraire.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Faits caractéristiques de l'exercice**1.1 Contexte économique et géopolitique**

En 2025, l'activité mondiale a poursuivi sa croissance à un rythme modéré.

Selon les dernières estimations du FMI de janvier 2026, le PIB mondial a progressé de 3,3% (comme en 2024).

En 2026, les attentes n'indiquent pas de changement de rythme significatif.

En zone euro, l'activité économique a poursuivi son redressement en 2025.

La croissance a atteint 1,5 %, après 0,9 % en 2024. Cette amélioration reflète notamment le raffermissement de la demande intérieure, favorisé par une politique monétaire plus accommodante.

Après un repli généralisé en 2024, la dynamique des prix s'est montrée plus contrastée au niveau mondial en 2025. Dans un certain nombre d'économies avancées, notamment en zone euro, l'inflation a continué à se rapprocher de la cible des banques centrales, autour de 2 %. Elle est en revanche demeurée plus élevée dans d'autres pays tels que les Etats-Unis et le Japon, tandis que la Chine est restée confrontée au risque de déflation.

Les taux d'intérêt à long terme ont atteint ces dernières années des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis plus d'une décennie. Ils devraient rester élevés au cours des prochaines années.

Le niveau de risque géopolitique a considérablement augmenté ces dernières années. La guerre en Ukraine et les tensions au Moyen-Orient sont susceptibles de générer des risques significatifs pour l'économie mondiale, en cas d'aggravation de la situation.



D'autres foyers de tension méritent également d'être suivis, notamment en Asie (Taïwan).

Au-delà des conflits armés, les actions dites non-conventionnelles (cyber-attaques, sabotage) et les sanctions peuvent également provoquer certains chocs.

Les tensions géopolitiques peuvent affecter l'économie mondiale par différents canaux. Elles peuvent notamment générer des chocs sur les prix des matières premières (énergie, alimentation), perturber l'activité directement ou par le biais des chaînes d'approvisionnement (matières premières, puces électroniques), ou peser sur les marchés financiers et la confiance des agents économiques. Elles sont ainsi susceptibles d'entraîner simultanément une augmentation de l'inflation et une baisse de l'activité, ce qui complique l'action des banques centrales.

1.2 Apport des titres de participation détenus par AXA IM Paris de AXA REIM SGP à AXA REIM SA

Dans le cadre d'une réorganisation interne du groupe BNP Paribas, faisant suite à l'acquisition d'AXA Investment Managers (« AXA IM SA »), et de ses filiales par BNP Paribas Cardif au 1er juillet 2025, AXA Investment Managers Paris (« AXA IM Paris ») a apporté le 31 décembre 2025 à la société AXA REAL ESTATE INVESTMENT MANAGERS (« AXA REIM SA ») 11 710 actions ordinaires représentant 10,34% du capital et des droits de vote d'AXA REAL ESTATE INVESTMENT MANAGERS SGP (« AXA REIM SGP »). Cet apport étant réalisé via le régime de la scission partielle, les titres émis par AXA REIM SA en rémunération de l'opération d'apport ont été directement attribués à leur associé commun AXA IM SA.

1.3 Fusion par absorption d'AXA IM Paris et AXA IM Select France par BNPP AM Europe

Au cours de l'exercice, BNP Paribas Asset Management Europe (« BNPP AM Europe ») a été partie prenante de deux opérations de fusion réalisées dans le cadre de la réorganisation des activités de gestion d'actifs du groupe BNP Paribas (« le Groupe »), consécutive à l'acquisition d'AXA Investment Managers (« AXA IM SA ») par BNPP Cardif.

Ces opérations ont consisté en l'absorption, d'une part, de AXA Investment Managers Paris (« AXA IM Paris ») et, d'autre part, de AXA IM Select France (« AXA IM SF ») par BNPP AM Europe. Ces opérations ont donné lieu à des fusions simplifiées de l'ensemble des actifs et passifs des sociétés absorbées à la société absorbante, avec dissolution sans liquidation des entités concernées.

Les fusions ont pris effet juridiquement le 31 décembre 2025, avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2025, conformément aux dispositions de l'article L.236-4 et suivants du Code de commerce.

D'un point de vue comptable, ces fusions ont été réalisées entre sociétés placées sous contrôle commun et ont, en conséquence, été comptabilisées selon la méthode des valeurs nettes comptables, conformément au règlement ANC n°2014-03 relatif aux opérations de fusion et assimilées, entraînant une augmentation du report à nouveau de BNPP AM Europe de 260,0 millions d'euros et 51,1 millions d'euros pour les fusions de AXA IM Paris et AXA IM Select France, respectivement.

Société apporteuse	Nature juridique	Objet de l'opération	Date de l'opération	Valeur d'apport		Augmentation des capitaux propres de la société	
				Valeur comptable ou valeur réelle (1)	Montant total de l'apport	Capital social	Premie
AXA IM Paris	Fusion à la valeur comptable	Fusion d'AXA IM Paris dans BNPP AM Europe	31/12/2025 (effet rétroactif au 01/01/2025)	259 977 607	259 977 607	-	-
AXA IM Select France	Fusion à la valeur comptable	Fusion d'AXA IM Select France dans BNPP AM Europe	31/12/2025 (effet rétroactif au 01/01/2025)	51 134 481	51 134 481	-	-



1.4 Avis de vérification comptable de la succursale italienne

La succursale italienne d'AXA IM Paris (venant aux droits et obligations de la société AXA IM Italia) a reçu le 25 juillet 2024 un avis de vérification de comptabilité de la part des autorités fiscales italiennes portant sur l'impôt sur les sociétés (IRES & IRAP) et la TVA pour l'année 2020. Cette vérification a été étendue aux années 2019 et 2021. Le 13 novembre 2025, les conseils de la succursale italienne ont signé un accord avec les autorités fiscales italiennes clôturant la procédure de rectification sur les années 2019 à 2021, aboutissant à un montant de redressements (en ce inclus les intérêts de retard) de 6.359.064,80 euros. Ce montant a été intégralement payé par la succursale sur l'exercice 2025.

1.5 Cash pooling

Suite à l'acquisition du groupe AXA IM par BNP Paribas Cardif au 1er juillet 2025, les filiales françaises ont adhéré sur le 3ème trimestre 2025 à la centralisation de la trésorerie de ses comptes de dépôts en euro auprès de BNPPAM Holding, société centralisatrice.

1.6 Cession de la totalité des parts de Money Market Fund détenues

La totalité des parts détenues en Money Market Fund (dans le cadre du respect des exigences réglementaires en matière de liquidité) a été cédée en septembre 2025 pour -105,1 millions d'euros, et remplacée par un dépôt à terme pour +80 millions d'euros souscrit auprès de BNPP SA. Cette cession a dégagé une plus-value de +8,4 millions d'euros.

Cet échange dépôt à terme versus Money Market Funda été effectué pour optimiser la consommation en terme d'actifs pondérés et assurer un meilleur rendement.

2. Règles et méthodes comptables

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes de bilan ou du compte de résultat.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Ces règles autorisent à amortir les éléments de l'actif immobilisé et notamment les fonds commerciaux qui ont une durée d'utilisation limitée.

Les fonds commerciaux actuellement inscrits à l'actif sont considérés avoir une durée de vie non limitée et ne seront pas amortissables.

Pour l'ensemble de ces fonds, un test de dépréciation est réalisé une fois par exercice par comparaison de la valeur comptable et de la valeur actuelle



Immobilisations incorporelles

1 - Fonds de commerce

Les fonds de commerce de la société résultent principalement des apports partiels d'actifs intervenus au cours de l'exercice 2000 et des opérations de rapprochement avec FIM France en 2010, ainsi que des opérations de fusion avec les sociétés THEAM et CAM Gestion intervenus au cours de l'exercice 2017.

Ces fonds de commerce ne font généralement pas l'objet d'amortissement du fait des hypothèses suivantes :

- assimilation de l'apport à une cession,
- non-individualisation du fonds de commerce apporté.

Ces conditions étant réunies, le fonds de commerce de BNPP AM Europe est maintenu à l'actif du bilan pour sa valeur d'apport dès lors que la valeur historique reste inférieure à la valeur actualisée.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce est déterminée par rapport aux deux critères suivants :

- critères d'évaluation retenus dans les traités d'apports partiels d'actifs internes au groupe BNP Paribas fondés principalement sur des critères de rentabilité.
- critères basés sur une évaluation des actifs nets de BNPP AM Europe tenant compte de la rentabilité des actifs par type de fonds.

Sur ces bases une dépréciation du fonds de commerce FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT France (FIM France) de 21 727 847 euros a été comptabilisée au 31 décembre 2012. Cette dépréciation est maintenue au 31 décembre 2025.

Un fonds de commerce portant sur la gestion de CLO (Collateralized Loan Obligation) a été acquis en 2014 auprès de BNP Paribas SA pour un montant de 12,5 millions d'euros.

Les mandats acquis dans le cadre de cette activité spécialisée de gestion de fonds sur des produits dérivés de crédit se référant à un portefeuille de prêts commerciaux ont une durée de vie limitée. Pour tenir compte de cette durée d'usage limitée dans le temps il a été décidé d'amortir totalement le fonds de commerce.

L'opération de fusion avec BNPP Capital Partners a généré au 31 décembre 2021 la reprise dans les comptes de BNPP AM Europe d'un nouveau fonds de commerce d'un montant de 159 000 euros correspondant à la reprise en 2014 des activités de fonds de fonds des Hedged funds de l'ex-filiale THEAM.

L'opération de fusion-absorption avec Fundquest Advisor a généré au 30 novembre 2022 la reprise dans les comptes de BNPP AM Europe d'un nouveau fonds de commerce d'un montant de 2 740 milliers d'euros en plus des 3 800 milliers d'euros déjà existants. Une dépréciation de 3 069 milliers d'euros a été comptabilisée au 31 décembre 2023.

L'opération de fusion-succursalisation de BNPP AM Belgium a généré au 31 décembre 2022 la comptabilisation dans les comptes de BNPP AM Europe d'un nouveau fonds de commerce d'un montant de 171 536 milliers d'euros.

2 - Autres immobilisations incorporelles

Il s'agit des logiciels et des dépenses liées à la conception et au développement de logiciels internes et des logiciels achetés.

Les logiciels et leurs développements internes dont le prix de revient est supérieur à 300 milliers d'euros sont amortis linéairement de 1 à 11 ans.

Ceux dont le prix de revient est supérieur à 1 million d'euros correspondant à des projets structurants et transformants pour l'entreprise sont amortis linéairement sur 5 ans.

Pour les « logiciels / gros système » dont le système comptable Oracle, la durée d'amortissement linéaire est portée à 8 ans.

Dans le cadre de la fusion, BNPP AM Europe reprend l'ensemble des biens (meubles de bureau et installations et agencements) acquis à la suite de l'emménagement à la tour Majunga d'AXA IM dont l'amortissement de l'ensemble est de 12 ans et correspond à la durée du bail.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations (biens acquis à titre onéreux). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire.



- Agencements et aménagements des constructions : 5 à 12 ans,
- Matériel de bureau et informatique : 2 à 9 ans,
- Mobilier : 4 à 12 ans.

Les taux d'amortissement retenus pour le calcul de la dépréciation annuelle des immobilisations sont les suivants :

Nature	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Logiciel	1 à 11 ans	Linéaire
Logiciel créé par l'entreprise	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel informatique	2 à 9 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	4 à 12 ans	Linéaire
Installations et agencement	5 à 12 ans	Linéaire

Immobilisations financières

Les titres sont enregistrés au bilan pour leur coût d'acquisition.

A compter du 1er janvier 2008 les frais externes directement liés à l'acquisition des titres de participation comme :

- les droits de mutation,
 - les honoraires,
 - les commissions de conseils, d'engagements, de garantie,
 - les frais d'actes et de formalités légales, sont incorporés au bilan dans le coût d'acquisition des titres. L'alignement du traitement comptable sur le traitement fiscal évite les retraitements entre ces différents résultats.
- L'étalement fiscal sur 5 ans est assuré par la comptabilisation d'amortissements dérogatoires calculés par 1/5 du montant des frais prorata temporis pour la 1ère et la 5ème année.

1 - Valorisation des titres de filiales et participations

Ils sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur peut être calculée suivant plusieurs méthodes.

Chez BNPP AM Europe nous appliquons la méthode suivante :

La « juste valeur » estime prudemment la valeur de marché des entités détenues. Son calcul est déterminé en fonction de certains paramètres :

- il correspond à l'actif net comptable (hors éléments exceptionnels du résultat) pour les titres de filiales détenues depuis plus de trois ans et ayant un EBITDA (RBE + Amortissement) moyen négatif ou proche de l'équilibre sur les trois derniers exercices.

- il est égal à une valorisation réalisée sur la base des multiples de l'EBITDA pour les titres de filiales détenues depuis plus de 3 ans et ayant un EBITDA (RBE + Amortissement) moyen positif ou proche de l'équilibre sur les trois derniers exercices.

Pour les titres de participation libellés en devises locales, la quote part d'actif net est déterminée par conversion des montants exprimés en devises locales par le taux de change à la clôture.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constatation de dépréciations des titres calculées ligne à ligne sans compensation avec les plus-values latentes.

Les dividendes sont enregistrés dès que leur distribution a fait l'objet d'une résolution d'assemblée générale ou lors de leur encaissement.

En cas de cession d'une ligne de ces titres, les éléments de la cession constituent des charges et des produits financiers.

Si une dépréciation a été antérieurement comptabilisée, son annulation ne rentre pas dans le calcul de la plus ou moins-value de cession et est effectuée par un compte de reprise de provision.

Les titres détenus par BNPP AM Europe sont ceux de :

- PT BNP Paribas Asset Management (14%) valorisé par Actif Net Comptable
- Merconter SA (3%) valorisé par Actif Net Comptable



2- Couverture de change des titres de filiales et de participations en devises

BNPP AM Europe applique depuis le 1er janvier 2017 les dispositions du règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture. Ce règlement impose la distinction entre les opérations de couverture et celles à but spéculatif (positions ouvertes isolées).

BNPP AM Europe ne présente pas d'opérations de couverture dans les comptes au 31 décembre 2025.

3 - Titres immobilisés

Titres immobilisés autres que les titres de l'activité de portefeuille

Les valeurs immobilisées sont composées de titres immobilisés des fonds Private Assets, Private Equity, Incubation, financement alternatif ainsi que les titres de Seed Money (OPCVM en voie de lancement) et des parts de CLO.

Les titres de Seed Money et les parts de CLO historiquement comptabilisés comme des valeurs mobilières de placement sont reclassés à partir de 2025 en autres titres immobilisés afin de refléter l'intention de détention durable de ces investissements. Ces titres sont comptabilisés au bilan pour leur valeur d'acquisition. Aucun coût relatif à cette acquisition n'y est incorporé.

Les titres des fonds Private Assets sont valorisés sur la base de la dernière valeur liquidative publiée.

Les Seed Money sont valorisés sur la base de la dernière valeur liquidative publiée.

Les parts de CLO sont valorisées sur la base d'un marked to model.

La valeur d'inventaire comparée au coût d'acquisition est faite ligne à ligne, s'il ressort une plus-value latente elle n'est pas comptabilisée ; si une moins-value se dégage une dépréciation est alors constatée comptablement.

Les titres détenus par BNPP AM Europe sont les suivants :

- BNP Paribas European SME Debt Fund
- BNP Paribas Solar Impulse Venture Fund - Part C (BNPP SIVF) - fonds issu de la fusion-absorption de BNP Paribas Agility Capital au 1er juillet 2023.
- un portefeuille de CLO.

4 – Valeurs Mobilières de Placement

Les VMP sont comptabilisées au bilan pour leur valeur d'acquisition. Aucun coût relatif à cette acquisition n'y est incorporé.

La valeur d'inventaire comparée au coût d'acquisition est faite ligne à ligne, s'il ressort une plus-value latente elle n'est pas comptabilisée ; si une moins-value se dégage une dépréciation est alors constatée comptablement.

BNPP AM Europe ne détient pas de VMP au 31 décembre 2025.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est constituée lorsqu'une créance présente un risque de non remboursement total ou partiel.

Créances et dettes en devises :

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées sur la base du dernier cours de change publié au J.O. Les différences de conversion sont comptabilisées dans des comptes d'attente à l'actif du bilan lorsque la différence correspond à une perte latente et au passif lorsqu'elle correspond à un gain latent.

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risques.

Disponibilités :



Les disponibilités en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change.

Chiffres d'affaires et rétrocessions

Le chiffre d'affaires brut est constitué essentiellement des produits suivants :

- les commissions de gestion et commissions de performance perçues par la société de gestion en rémunération de sa prestation de gestion financière d'OPCVM ou de mandats. La rémunération ainsi acquise représente un pourcentage spécifique forfaitaire ou variable des actifs gérés. Les frais de gestion sont calculés à chaque établissement de valeur liquidative. Ils font l'objet d'un enregistrement en compte de produits à recevoir,
- les commissions de distribution rémunérant la société de gestion en tant que distributeur de fonds luxembourgeois,
- les commissions de mouvements prélevés sur les fonds.

Les rétrocessions de commissions sont comptabilisées en compte de charge sur l'exercice auquel elles se rattachent par le biais de provisions pour charges à payer.

Impôt sur les bénéfices

Conformément à la Loi de Finance 2023 (JO du 31 décembre 2023) toutes les entreprises françaises appliquent un taux d'impôt courant court terme unique à 25% sans seuils de chiffre d'affaires, ni fraction de bénéfices, majoré de la contribution sociale de 3,3% si l'impôt est supérieur à 763 milliers d'euros.

Le taux d'impôt courant effectif de BNPP AM Europe est de 25,0 %.

Participation des salariés

Conformément à la réglementation française, BNPP AM Europe enregistre dans ses comptes le montant de la participation dans le résultat de l'exercice au titre duquel le droit des salariés est né.

La dotation est inscrite en « participation des salariés ».

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Cette provision inclut notamment les coûts estimés au titre :

- des litiges, contentieux, actions en réclamation de la part des tiers (y compris de l'administration fiscale),
- des écarts de valorisation de change des OPCVM,
- des indemnités de fin de carrière,
- des mesures discrétionnaires de rémunération du Groupe.

L'estimation de l'ensemble des provisions tient compte d'hypothèses et de données économiques susceptibles d'évoluer dans le temps et comporte donc un aléa, elles représentent cependant la meilleure estimation sur la base des éléments connus à la date d'arrêté des comptes.

Dettes financières

L'activité de CLO est financée par dix emprunts auprès de BNP Paribas SA pour un montant total de 77,25 millions d'euros.

Le DAT est à l'actif dans l'agrégat Disponibilités.

Engagements sociaux

Depuis le 1er janvier 2019, BNPP AM Europe applique la recommandation ANC 2013-02 pour la comptabilisation des indemnités de fin de carrière.

La méthode d'évaluation retenue est la méthode préférentielle et porte sur la totalité des engagements à l'égard des membres du personnel actif et retraité.

Les avantages consentis au personnel des entités françaises du groupe BNP Paribas sont classés en quatre catégories :

- les indemnités de fin de contrat de travail versées notamment dans le cadre de plans de cessation anticipée d'activité ;



- les avantages à court terme tels que les éléments de salaires, les congés annuels, l'intéressement, la participation, l'abondement. L'entreprise comptabilise une charge correspondant aux services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis ;

- les avantages à long terme qui comprennent les congés rémunérés (essentiellement : le compte épargne temps) et les primes liées à l'ancienneté, certaines rémunérations différées versées en numéraire. L'engagement relatif au compte épargne temps s'élève à 12,6 millions d'euros.

En 2025 la méthode d'évaluation des plans de bonus différés (DBP) a été revue afin d'intégrer l'année de performance, l'impact de ce changement comptable est de 4,7 millions d'euros.

- les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment en France par les compléments de retraite bancaire versés par les Caisses de retraite de BNPP AM Europe, par les primes de fin de carrière. Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » comme les compléments de retraite versés par les Caisses de retraite de BNPP AM Europe et les primes de fin de carrière, sont représentatifs d'un engagement à la charge de l'entreprise qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Ces avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies font l'objet d'évaluations actuarielles tenant compte d'hypothèses démographiques et financières. Le montant provisionné est déterminé en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par BNP Paribas SA et en appliquant la méthode des unités de crédit projetées.

A ce titre, l'engagement comptabilisé sur cette catégorie s'élève à -1,75 millions d'euros après prise en compte du contrat collectif d'assurance sur la vie souscrit en 1998 par BNPP AM Europe. Au 31 décembre 2025, cela correspond à un excédent net de couverture.

Ce contrat collectif d'assurance a pour objet la prise en charge par la société AXA du versement des indemnités de fin de carrière légales dues par la société aux salariés de BNPP AM Europe.

L'engagement de la société est représenté par une prime initiale versée en 1998 dans le cadre de ce contrat. Il est déterminé par application de la règle selon laquelle les droits pris en compte sont ceux que le salarié a acquis à la date de départ à la retraite. Ainsi l'engagement de l'entreprise est déterminé en tenant compte, à la date d'évaluation :

- de l'estimation des capitaux que devra verser AXA et de leurs dates probables de règlement, au prorata de l'ancienneté acquise à la clôture de l'exercice par rapport à l'ancienneté totale à l'âge de la retraite,
- des hypothèses démographiques, de départ "anticipé", d'augmentations des salaires et de taux d'actualisation (fin de période de 4%) et d'inflation de 2,1%.

Pour les salariés détachés et mis à disposition par BNP Paribas SA, l'engagement pour indemnités de fin de carrière est constaté dans les comptes de BNP Paribas SA.

En application de la décision prise en 2021 par l'IFRIC modifiant la méthode de calcul des engagements relatifs aux régimes ouvrant progressivement droits à des indemnités réglées au moment du départ effectif en retraite mais dont le nombre d'années de prise en compte des droits est plafonné, les droits à indemnités sont dorénavant comptabilisés linéairement en prenant une date de départ des droits tenant compte du nombre d'années plafonnées jusqu'à la date de départ en retraite.

Dans le cadre des opérations de fusion, les actifs liés au financement des régimes de retraite d'AXA IM ont été repris. Ces actifs, ne répondant pas à la définition d'actifs du régime au sens de la recommandation ANC n°2013-02, ont été qualifiés de droits à remboursement. Ainsi, ces droits à remboursement d'un montant de 16,61 millions d'euros sont comptabilisés à l'actif du bilan sans venir en diminution de la provision pour engagements de retraite.

Dans le cadre des opérations de fusion et en application des dispositions de l'article 744-4 du PCG, une harmonisation post-fusion des méthodes comptables relatives au traitement et à l'évaluation des engagements de retraite a été réalisée. Cette harmonisation a conduit à recalculer les engagements de retraite des collaborateurs AXA IM selon la méthodologie appliquée chez BNPP AM Europe et a donné lieu à la comptabilisation d'un ajustement de 7,78 millions d'euros en report à nouveau.

Opérations en devises hors couverture sur titres de participation

Les profits et pertes de change résultant d'opérations courantes conclues en devises au cours de l'exercice sont enregistrés en compte de résultat. Les écarts de change constatés sur la base des cours officiels de fin d'exercice sur les actifs ou passifs en devises détenus à la clôture de l'exercice, sont constatés en résultat par le biais d'une dotation aux provisions pour risque de change lorsque le solde net représente une perte potentielle.



Rémunérations versées aux membres du Conseil d'Administration

- Jetons de présence : L'Assemblée Générale mixte du 12 mai 2025, après avoir pris connaissance de la proposition du Conseil d'Administration, a décidé de verser 65 000 euros de jetons de présence au titre de l'exercice ; Il n'y a pas de jetons de présence sur les entités AXA fusionnées.

Engagements financiers :

Deferred Incentive Plan (DIP)

Au 31 décembre 2025, le montant non constaté au bilan des entités Axa de la part résiduelle attribuable aux bénéficiaires pour les DIP est de 24,1 millions d'euros.

Consolidation

Art. 831-4 Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

La société est consolidée par BNP PARIBAS SA selon la méthode de l'intégration globale.

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : BNP PARIBAS SA
	Siège : 16 boulevard des Italiens, PARIS (75009)
	N° d'identification si entité française : 662 042 449
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues : Publications légales des comptes consolidés
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom
	Siège
	N° d'identification si entité française
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues

Intégration fiscale

BNPP AM Europe est intégrée fiscalement au groupe BNP Paribas SA depuis le 1er janvier 2014. Dans le cadre de cette intégration fiscale, chaque filiale comptabilise son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément.

BNP Paribas SA, société mère, comptabilise :

- la charge d'impôt Groupe,
- un produit d'impôt face à chacune de ses filiales correspondant à l'impôt théorique de chaque filiale. En conséquence, l'économie d'impôt générée par le Groupe Fiscal est comptabilisée dans les livres de la mère BNP Paribas SA.



IMMOBILISATIONS

Tableau des immobilisations	Valeur brute au début de l'exercice	Ventilation des augmentations					
		Virements		Entrées			
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Fusions	Apports de titres	Apports partiels d'actif
Frais de développement							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	126,27			10,63			
Fonds commercial	586,15				1,17		
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	17,46			13,54			
Total immobilisations incorporelles	729,88			24,18	1,33		
Terreins							
Constructions	2,08			1,04			
Installations techniques, matériel et outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles	3,16			0,64	0,76		
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				0,01			
Total immobilisations corporelles	5,24			1,69	0,76		
Participations	0,94			0,37			
Créances rattachées à des participations	0,02						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés	0,70		101,74		4,58		
Prêts					0,02		
Autres immobilisations financières	0,00				0,15		
Total immobilisations financières	1,65		101,74	0,37	4,74		
Total	736,78		101,74	26,24	6,84		

Tableau des immobilisations	Ventilation des diminutions						Valeur brute à la fin de l'exercice
	Virements		Sorties				
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Fusions	Apports de titres	Apports partiels d'actif	
Frais de développement							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires			30,20				106,70
Fonds commercial							587,38
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			8,90				22,11
Total immobilisations incorporelles			39,10				716,09
Terreins							3,12
Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage industriels							4,56
Autres immobilisations corporelles							0,01
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes							
Total immobilisations corporelles							7,70
Participations							1,31
Créances rattachées à des participations			0,00				0,02
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							107,01
Prêts							0,02
Autres immobilisations financières			0,00				0,15
Total immobilisations financières			0,00				108,50
Total			39,10				832,29



AMORTISSEMENTS

Tableau des amortissements	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 à 11 ans	Linéaire	101,13	12,18	30,11	83,21
Fonds commercial	autre	Linéaire	12,69	1,13		13,82
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes						
Total immobilisations incorporelles			113,82	13,31	30,11	97,02
Terrains						
Constructions	autre	Linéaire	0,10	0,03		0,13
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	3	Linéaire	2,57	0,87		3,44
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
Total immobilisations corporelles			2,66	0,91		3,57
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total immobilisations financières						
Total			116,48	14,21	30,11	100,58

Tableau des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial	31,92			31,92
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Total immobilisations incorporelles	31,92			31,92
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Participations	0,04	0,00		0,04
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	0,03	18,30		18,33
Total immobilisations financières	0,07	18,30		18,37
Total	31,99	18,30		50,29



AMORTISSEMENTS (suite)

dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires		12,18		
Fonds commercial		1,13		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Total immobilisations incorporelles	0,00	13,31	0,00	0,00
Terrains				
Constructions		0,00		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles		0,87		
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	0,00	0,87	0,00	0,00
Participations		0,00		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières		18,30		
Total immobilisations financières	0,00	18,30	0,00	0,00
Total	0,00	32,51	0,00	0,00

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Frais de développement			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires			30,11
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			
Total immobilisations incorporelles	0,00	0,00	30,11
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
Total immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	30,11



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Tableau des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Fusions	Apports partiels d'actif	Augmentations : dotations de l'exercice (hors impacts réorganisation)	Diminutions : reprises de l'exercice (hors impacts réorganisation)		Montant fin de l'exercice
					Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques							
Provisions pour litige	7,58	0,90		2,50	1,03	2,28	7,67
Provisions pour pertes de change	0,25	0,16		0,05			0,47
Autres provisions pour risques		1,41		2,03			3,44
Total provisions pour risques	7,83	2,47		4,58	1,03	2,28	11,50
Provisions pour charges							
Provisions pour pensions	0,98	7,28		0,06	0,74		7,58
Provisions sur baux différés	3,37	31,95		31,98	9,51	0,78	57,01
Autres provisions pour charges		1,90		0,59			2,29
Total provisions pour charges	4,36	41,13		32,63	10,25	0,78	66,58
Total	12,19	43,60		37,02	11,27	3,06	78,46



ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice		Montant brut	Dont impacts fusions	Dont impacts apports partiels d'actif	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0,02			0,02	
Prêts		0,02	0,02		0,01	0,02
Autres immobilisations financières		0,15	0,15		0,12	0,03
Total des créances de l'actif immobilisé		0,19	0,17		0,14	0,05
Clients donneurs ou litigieux		1,83				
Autres créances clients		632,16	275,47		632,16	
Personnel et comptes rattachés		0,07	0,04		0,07	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	56,94	56,45		21,16	
	Taxe sur la valeur ajoutée	9,93	8,15		9,93	
	Autres impôts					
	Etat - divers	1,07	0,73		1,07	
Groupes et associés		321,24			321,24	
Débiteurs divers		400,60	392,56		436,38	
Total des créances de l'actif circulant		1 473,53	733,40		1 472,01	
Charges constatées d'avance		8,72	2,18		8,72	
Total des créances		1 482,25	735,58		1 480,73	0,05

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice		Montant brut	Dont impacts fusions	Dont impacts apports partiels d'actif	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées moins de 1 an à l'origine		1,16			1,16		
Emprunts et dettes assimilées plus de 1 an à l'origine		77,37			32,62	45,35	
Emprunts et dettes financières divers		1,59			0,25	1,34	
Total des emprunts et dettes assimilées		80,12			34,03	46,74	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		541,06	184,38		541,06		
Personnel et comptes rattachés		162,86	69,20		162,86		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		71,46	35,44		71,46		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	15,44	14,46		15,44		
	Taxe sur la valeur ajoutée	21,40	10,72		21,40		
	Autres impôts	6,46	3,16		6,46		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0,81			0,81		
Autres dettes		74,84	5,61		74,84		
Total des autres dettes		353,78	138,53		353,78		
Produits constatés d'avance		1,73	0,06		1,73		
Total des dettes		976,13	337,97		976,13	46,74	



Libellé	Charges exceptionnelles en euros	Produits exceptionnels en euros
Provision indemnités plan social Nautilus	9,39	
Reprise provision indemnités plan social Nautilus		8,54
TOTAL	9,39	8,54


BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT
Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie	Nombre d'actions / parts sociales à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre d'actions / parts sociales à la clôture de l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	10 660 839			10 660 839	16
Actions à droit de vote double					
Actions à dividende prioritaire (sans droit de vote)					
Actions de priorité					
Actions de jouissance					
Autres (préciser)					
Total	10 660 839	0	0	10 660 839	



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Chiffre d'affaires		
Ventilation du chiffre d'affaires par catégorie d'activités	Exercice N	Exercice N-1
Ventes de marchandises		
Production vendue biens		
Production vendue services	2 874,20	1 592,19
Total	2 874,20	1 592,19
Ventilation du chiffre d'affaires par marchés géographiques	Exercice N	Exercice N-1
France	1 780,21	1 121,28
Etranger	1 093,99	470,91
Total	2 874,20	1 592,19

**EFFECTIFS**

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	26
Cadres et ingénieurs	2 144
Total	2 170



IMPOT SUR LES BENEFICES

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices			
Taux d'imposition : %	Montant brut	Impôt (économie)	Montant net
Résultat courant	424,52		424,52
- Produits non imposables	-256,80		-256,80
+ Charges non déductibles	182,63		182,63
= Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer			
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à déduire			
= Résultat fiscal courant	350,35		350,35
+ Résultat exceptionnel	-0,85		-0,85
- Participation et intéressement	-23,30		-23,30
+ Produits non imposables	0,00		
+ Charges non déductibles	0,00		
= Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer			
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à déduire			
= Résultat fiscal	326,20		326,20
- Crédits d'impôts		-0,64	
= Impôt payé en France		96,64	
- Impôt payé par les succursales étrangères		32,58	
= Total Impôt payé		129,22	

Éléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements et d'accroissements de la dette future d'impôts sur les bénéfices				
	Exercice N		Exercice N-1	
	Base	Impôt correspondant	Base	Impôt correspondant
Décalage dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges				
Déficits fiscaux reportables				
Autres				
Total				

**CREDITS D'IMPOTS**

Crédits d'impôts	Montant
Crédit d'impôt recherche	0,06
Crédit d'impôt famille	0,01
Crédit d'impôt mécénat	0,57
Total	0,64



TABLEAUX DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise à plus de 10% du capital : 0

Tableau des filiales et participations en millions d'euros	Informations financières									
	Capitaux propres (1) (3)	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus (4)		Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements consentis par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)	Observations au cours de l'exercice
		en %	Brute	Nette						
Renseignements concernant les filiales (* de 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)										
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1										
A. Total des filiales										
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)										
PT INPP AM (Indonésie)	7 066	14%	1 270	1 270				65%		
Mercenter S.A (Argentine)	7	3%	30							
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1										
B. Total des participations			1 300	1 270						
C. Total des filiales et des participations (A + B)			1 300	1 270						

(1) Dont la valeur d'incertaine excède 1 % du capital de la société atteinte à la publication

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsque'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsque'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires relatif par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».



Variation des capitaux propres

Capitaux propres	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentation de capital	Réduction de capital	Distribution de dividendes	Affectation du résultat N-1	Fusion	Apports partiels d'actif	Apports de titres	Montant à la clôture de l'exercice
Capital social ou individuel	170,57								170,57
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	587,00								587,00

Excès de réévaluation									
Reserve légale	17,06								17,06
Reserves statutaires ou contractuelles									
Reserves réglementées									
Autres réserves	0,15					0,22			0,36
Report à nouveau	46,28			190,68	164,70	242,17			253,43
Résultat de l'exercice	164,70	381,37	164,70						381,37
Subventions d'investissement									
Provisions réglementées									
Total des capitaux propres	1087,71	381,37	164,70	190,68	164,70	242,17			1.087,71

**BNP PARIBAS**
ASSET MANAGEMENT

Tableau des informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées			
Désignation de la partie liée	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions réalisées avec la partie liée au cours de l'exercice	Autres informations

Néant.

Ces transactions remplissent l'un des trois critères ci-dessous :

- Les transactions entre parties liées ne sont pas significatives
- Les transactions ont été conclues à des conditions normales de marché
- Les transactions sont exclues de la liste des transactions avec des parties liées



Événements postérieurs à la clôture

Synergies et évolution du Groupe

Dans le cadre du rapprochement des entités BNP Paribas Asset Management, BNP Paribas Real Estate Investment Management et Axa Investment Managers, mais également afin de restaurer la compétitivité de BNP Paribas Real Estate, les directions de ces métiers ont présenté à leurs instances du personnel début 2026 des plans de réorganisation comprenant un dispositif de mobilité renforcé et un plan de départs volontaires en France. Ces projets de réorganisation s'accompagneraient de la suppression d'environ 700 postes, en parallèle de la création de plus de 250 postes d'ici début 2028.

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパ

2025年12月31日に終了した事業年度

年次財務書類に対する法定監査報告書

ビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパの単独株主宛

監査意見

株主総会からの委託を受けて、我々は本報告書に添付された2025年12月31日に終了した事業年度のビー・エヌ・ピー・パリバ アセットマネジメント・ヨーロッパの年次財務書類の監査を実施した。

我々は、年次財務書類がフランスの会計規則及び基準に従い、当事業年度末現在の会社の資産、負債及び財政状態並びに当事業年度の経営成績について、真実かつ公正な概観を表示していることを保証する。

我々の監査意見の基礎**■監査基準**

我々はフランスにおいて適用される職業的専門家の監査基準に準拠して監査を実施した。我々は、我々の入手した監査証拠が、監査意見の基礎を形成するために十分かつ適切であると確信している。

これらの基準に準拠した責任は、本報告書の「年次財務書類の監査に関する法定監査人の責任」の項目に記載されている。

■独立性

我々は、2025年1月1日から我々の監査報告書発行日までの期間に、フランス商法の規定及びフランスにおける法定監査人の倫理規程に準拠して監査を実施した。

備考

上記に表明した意見を妨げることなく、年次財務書類の別紙の「会計の基準、規則及び方法」において、ANC規則2022-06の適用に伴う会計方法の変更が説明されていることに留意されたい。

評価の根拠

我々の評価の根拠に関するフランス商法第L.821-53条及び第R.821-180条の規定に従って、我々は、我々の専門的な判断に基づき、当事業年度の年次財務書類の監査において最も重大であると考えられる評価は特に以下の点に関するものであったことを報告する。

これらの評価は、我々の年次財務書類に対する監査全体及び本報告書の冒頭で表明された我々の意見形成の一部をなしているとして理解されるべきである。我々は、独自に実施されたこれらの年次財務書類の個別の点に関して意見を表明していない。

年次財務書類の別紙の「会計の基準、規則及び方法」に記載されているとおり、会社の営業権は取得価額で貸借対照表に計上され、純帳簿価額が当該取得価額を下回った場合に減損損失が計上される。純帳簿価額は、特に収益力基準に従って算定される。我々は、使用された仮定を検討し、これらの会計上の見積りが、年次財務書類の別紙の「会計の基準、規則及び方法」に記載されている原則に準拠した文書化された方法に基づいているかどうかを評価した。

特別な検証

また、我々は、フランスにおいて適用される職業的専門家の基準に従って、法令が要求する特別な検証を実施した。

取締役会のマネジメント・レポートと財政状態及び年次財務書類に関して単独株主に送付された書類に記載されている情報の正確性並びにその情報と年次財務書類との整合性に関して、報告すべき事項はない。

我々は、年次財務書類の誠実性及び一貫性をフランス商法第D.441-6条に記載の支払期間に係る情報に基づき保証する。

年次財務書類に関する会社の経営陣及び取締役の責任

経営陣は、年次財務書類の作成が、不正又は過失によるものであるかを問わず、重大な虚偽の記載を含まないことを確実にするのに必要とみなされる内部統制を整備するために、年次財務書類の作成並びにフランスの会計規則及び基準に準拠した真実かつ公正な概観を確実に与えることに責任を負う。

年次財務書類の作成において、経営陣は、会社の清算又は取引の停止が想定されない限り、事業を継続し、財務書類に事業の継続に関連する必要情報（もしあれば）を表示し、ゴーイングコンサーンの原則を適用する会社の能力を評価する責任を負う。

年次財務書類は取締役会が作成した。

年次財務書類の監査に関する法定監査人の責任

我々の職務は、年次財務書類に関する報告書を作成することである。我々の目的は、年次財務書類全体が重大な誤謬を含んでいないことについて合理的な確証を得ることである。合理的な確証とは、レベルの高い確証をいうが、職業専門家の基準に準拠して実施された監査があらゆる誤謬を発見することを保証するものではない。誤謬は、不正又は過失によるものである可能性があり、個々に又は合わせてかかる誤謬が将来にこれらに基づき財務書類を利用する者の事業決定に影響を及ぼすことが予測され得る場合、重大とみなされる。

フランス商法L.821-55条に記載されているとおり、我々の監査人としての職務は、貴社の経営の実現可能性又は質を保証することではない。

フランスにおいて適用される職業的専門家の監査基準に準拠して実施された監査の一環として、監査人は監査を通じて判断を下す。さらに、

- ＞監査人は、不正又は過失によるものであるかを問わず、年次財務書類が重大な誤謬を含む可能性があるリスクを特定及び評価し、これらのリスクに対処するための監査手続を構築及び実施し、監査意見の基準として十分かつ適切であるとみなす監査証拠を入手する。不正による重大な誤謬を発見できないリスクは、不正には共謀、偽造、故意の不作为、不実の記載又は内部統制の回避が含まれるため、過失による重大な誤謬についてのそれよりも高い。
- ＞監査人は、かかる状況において適切な監査手続を構築するため、監査に関連する内部統制システムの理解を得るが、これは内部統制システムの有効性に関する意見を表明するためのものではない。
- ＞監査人は、適用された会計方法の適切性及び経営陣が行った会計上の見積りの合理性、並びに年次財務書類におけるこれらに関連する情報を評価する。
- ＞監査人は、会社のゴーイングコンサーンとしての継続能力に対する疑念を生じさせる可能性のある事象又は事実に関して相当の不確実性が存在するかにかかわらず、入手した監査証拠に基づき、経営陣によるゴーイングコンサーンの原則の適用の適切性を評価する。この評価は、その後の状況又は後発事象により事業の継続性が疑問視される可能性があることを念頭に置き、当該報告書日までに入手した証拠に基づく。監査人が重大な疑念が存在すると判断した場合には、監査人は、年次財務書類中のかかる不確実性に関する情報を当該報告書を読む者に報告するか、又はかかる情報が提供されないか、若しくは関係ないものである場合には、監査人は、監査に関して限定付適正意見を表明するか、又は意見差控えとする。
- ＞監査人は、年次財務書類の表示を全体として評価し、年次財務書類が、真実かつ公正な意見を表明するための経営状況及び基礎となる事象を反映しているかを評価する。

パリ・ラ・デファンスにて、2026年4月24日

法定監査人
アーンスト・アンド・ヤング・エ・オートル

[署名]
ユセフ・ブジャヌイ

[次へ](#)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné dans la note « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels, les fonds de commerce sont inscrits au bilan pour leur valeur d'apport et une éventuelle dépréciation est constatée dans le cas où la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'apport. La valeur d'inventaire est déterminée notamment sur la base de critères de rentabilité. Nous avons examiné les hypothèses retenues et apprécié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle .

Paris-La Défense, le 24 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Youssef Boujanoui